

\$2,500,000 POUR M. BALLANTYNE

Un débat d'engage sur les crédits du service naval

VENTE DE NAVIRES

Les ministériels votent sans savoir sur quelle question

(Tribune de la presse)
Ottawa, 27. — Il s'est engagé un débat naval à bonne heure dans la soirée de vendredi, lorsque M. Ballantyne proposa de voter \$2,500,000 sur les fonds du service naval.

M. Ernest Lapointe demande au ministre un rapport sur l'argent voté par le Parlement. M. Ballantyne déclare que depuis la dernière session, il a reçu trois avis de guerre, le cadavre de la Grande-Bretagne, ils sont actuellement sur la côte du Pacifique. Il expose brièvement la politique du gouvernement et dit que le montant demandé est absolument nécessaire pour administrer son ministère. Il ajoute que les anciens navires ont été offerts à l'enchère, pour le vieux

Des sous-marins ont été reçus, mais trouvant trop basses, M. Ballantyne refuse de les accepter. Il a donné trois avis de guerre, le cadavre de la Grande-Bretagne, ils sont actuellement sur la côte du Pacifique. Il expose brièvement la politique du gouvernement et dit que le montant demandé est absolument nécessaire pour administrer son ministère. Il ajoute que les anciens navires ont été offerts à l'enchère, pour le vieux

M. Ballantyne propose d'acheter des sous-marins pour le service naval. Il a donné trois avis de guerre, le cadavre de la Grande-Bretagne, ils sont actuellement sur la côte du Pacifique. Il expose brièvement la politique du gouvernement et dit que le montant demandé est absolument nécessaire pour administrer son ministère. Il ajoute que les anciens navires ont été offerts à l'enchère, pour le vieux

LA SEANCE

A deux heures, l'Orateur expédia des affaires de routine. En passant à l'ordre du jour, M. Fred. Kay, fit observer qu'il avait voté pour l'amendement renvoyant à six mois le projet de loi en rapport avec l'oléomargarine, alors que dans le journal des débats, il fut inscrit comme ayant voté contre.

L'honorable M. Maclean veut savoir les salaires payés aux commissaires chargés de faire l'enquête sur les trains dans l'Ouest, le nom du secrétaire et le nombre du personnel.

A une question posée par l'honorable M. King, M. Meighen déclare que le gouvernement n'a pas l'intention de présenter de la législation nouvelle. M. A. B. Copp fait observer qu'une loi de la population de Montréal, N.B., était de langue française et que le gouvernement n'avait pas l'intention d'en faire une loi de langue française. Sir George Foster répondit qu'il était en communication avec le chef de la Statistique à cet effet.

Il n'était pas 3 heures, lorsque le débat se forma pour discuter les crédits de travaux publics. La discussion porta d'abord sur une somme de \$70,000, pour l'entretien des ports et rivières dans la province d'Ontario. Un item de \$37,000, dans la Manitoba et de \$20,000 dans la Saskatchewan et l'Alberta, pour les mêmes fins fut adopté sans discussion. Pour la Colombie Britannique, le Ministre demanda \$259,050. Un quat flottant de \$5,500, provoqua la discussion. M. Lapointe veut savoir si c'est de l'argent voté pour des travaux nouveaux. Le Ministre répond d'abord dans la négative et dit admettre ensuite le contraire.

Mort du frère de Louis Riel

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Winnipeg, Manitoba, 27. — Joseph Riel, âgé de 64 ans, frère du fameux Louis Riel, chef de la rébellion du Nord-Ouest, est mort à la résidence de la famille ici, hier soir. Un frère lui survit ainsi qu'un fils, trois filles et 13 petits-enfants.

OR DU SOVIET AUX MINEURS ANGLAIS

Le congrès des syndicats russes leur votent £20,000 sterling

NEGOCIATIONS

Lloyd George supplie les mineurs de mettre fin à la grève

(Cable de la Presse Associée)
Riga, 27. — Une dépêche reçue ici de Moscou dit que le congrès des syndicats soviétiques a adopté une résolution pour envoyer 20,000 livres sterling pour aider les mineurs anglais en grève.

INTERVENTION DE LLOYD GEORGE

Londres, 27. — Le premier ministre Lloyd George a fait une autre tentative ce matin pour mettre fin à la grève du charbon. Il a adressé la parole devant une délégation de charbonniers et l'exécutif de l'union des mineurs. Il leur a fait entendre la nécessité de reprendre au plus tôt le travail à cause de l'augmentation alarmante du chômage et du ralentissement général dans toutes les industries.

La grève dure depuis huit semaines. M. Lloyd George a répété que le gouvernement offrait 10,000,000 de livres sterling pour aider l'industrie du charbon à passer la période de la crise; mais il avertit ses auditeurs qu'il n'y avait pas de chance de faire augmenter la somme. Il ajouta:

"Nous ne déposerons pas un seul billet du trésor sur la table avant de savoir les termes de paix permanente qui auront été arrêtés."

M. Lloyd George a fortement recommandé aux deux côtés qu'à moins de voir une chance immédiate d'accord aux chiffres ils devaient s'entendre sur le mécanisme pour arrêter les chiffres.

Il déclara que la chose qui avait le plus impressionné était la curieuse apathie qui a affecté toute la société et la répugnance à régler le différend.

"Je n'ai jamais vu un grand arrêt ou il ait été exercé moins de pression auprès du gouvernement pour le régler, dit le premier ministre. Il ne répugne pas tant aux mineurs de faire face à une réduction de salaires, mais d'aller dire à leurs hommes la situation réelle. Les charbonniers ne sont pas pressés de commencer lorsqu'ils savent que cela signifie commencer à perdre et que le premier homme auquel ils ont à faire face est leur banquier."

A la fin de la déclaration de M. Lloyd George, la conférence fut adjournée. Le premier ministre invita l'exécutif des mineurs à conférer avec lui à 3.30 heures, cet après-midi. Les charbonniers lui demandèrent de le voir à six heures.

"La société en général dit: il n'importe pas beaucoup maintenant qu'une commande arrive. Nous avons des marchandises dont nous devrions être heureux de nous débarrasser. Nous exploitons nos mines et nos usines à perte et nous avons passé de cette luxuriance tropicale dont le commerce et l'industrie ont joui à l'hiver et à la glace dans l'industrie."

Avec la société cette attitude va plutôt continuer un accord réel.

M. Lloyd George définit ce qu'était un accord réel. Il doit assurer l'industrie contre des arrêts périodiques et permettre aux manufacturiers de faire concurrence sur les marchés du monde. Il demanda non pas un accord en vue d'une machine à conférer mais une machine qui réglerait, une machine qui donnerait le droit de déterminer à la fin s'il y a échec à s'entendre. Vous devriez avoir une limite de temps fixée dans laquelle les partis devraient conférer; s'ils s'accordent durant cette période, il n'y aurait pas besoin d'autre chose.

Le premier ministre déclara qu'il avait une suggestion qu'il ferait au moment où l'on ne pourrait arrêter un accord. Il affirmait que le gouvernement était impartial dans l'espoir que le conflit désempalerait et cédait qui, s'il se prolongeait, mettrait sérieusement en péril l'existence industrielle du pays, soit tranché.

LE DESARMEMENT ET LE CONGRES

Le Sénat rejette la construction d'une base navale sur le Pacifique

PRISES DE BEC

Arrêt de la construction navale et la commission de la Société des Nations

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 27. — Le Sénat a fini aujourd'hui d'agir sur les questions de désarmement et contre la construction d'une nouvelle base navale sur le Pacifique. Les autres amendements au bill de crédits de \$495,000,000 n'ont pas été présentés et l'ajournement fut pris jusqu'à mardi lundi, étant le congé du "Memorial Day".

Le désarmement a été le sujet de prises de bec au sujet des amendements des sénateurs Pomerene, Ohio, et Walsh, du Montana, démocrates. Le sénateur Pomerene présenta un amendement à l'amendement Borah autorisant et demandant au président de convoquer une conférence de trois puissances pour discuter le désarmement, amendement qui a été introduit dans le bill. L'amendement Pomerene aurait autorisé le président à suspendre la construction navale pendant six mois afin de convoquer la conférence et si un accord de désarmement est arrêté la construction en tout ou en partie.

La proposition fut par deux fois battue, une fois sur un point d'ordre et de nouveau par un vote de 29 voix contre 37, sur la suspension des règlements pour la mettre dans l'ordre.

Le sénateur Walsh souleva une question encore moins favorable en demandant au président d'envoyer des représentants américains à la commission de désarmement de la Société des Nations en qualité consultative.

L'amendement fut défait par 42 voix contre 22, après qu'il eut été dénoncé par le sénateur Lodge, du Massachusetts, comme une porte de côté pour faire entrer les Etats-Unis dans la Société. Le vote fut un vote de parti. Trois démocrates votèrent cependant avec les républicains.

Les sénateurs Lodge et Watson déclarèrent que la proposition était une participation des Etats-Unis dans la société.

"Le peuple des Etats-Unis, dit le sénateur Lodge, s'est prononcé contre la société. Le président a déclaré qu'il n'y entrerait pas."

Le sénateur Underwood déclara que les Etats-Unis pouvaient accepter de prendre part aux conférences de désarmement de la Commission non comme membre mais comme nation indépendante.

GREVE SOUMISE A L'ARBITRAGE

Les fabricants de papier proposent une solution aux syndicats

CONTRE-RECLAMATIONS

Les syndicats intéressés tiendront une conférence à Albany, mardi

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 27. — Une grève générale a été déclarée en Norvège, mande une dépêche officielle reçue ici aujourd'hui. Bien qu'aucuns désordres sérieux n'aient eu lieu, le gouvernement a mobilisé des troupes pour aider à la police de Christiania et autres villes.

La dépêche, qui déclarait que des négociations avaient été entamées entre patrons et employés, ajoutait qu'il y avait amplement de vivres dans les villes pour faire face à la situation.

L'usine électrique de la capitale fonctionnait encore, mais l'usine du gaz et autres institutions municipales sont fermées.

Les ingénieurs maritimes et les matelots sont en grève à Christiania depuis deux semaines. Ils protestent contre une réduction de salaires de 33 pour cent et des dépenses de la capitale norvégienne mandait hier que 120,000 ouvriers syndiqués avaient menacé de déclarer la grève.

Lorsque tous les ouvriers, à l'exception des employés de chemins de fer, commenceront à quitter l'ouvrage, le gouvernement mobilisera l'armée et la marine, vu qu'il avait été déclaré que les bolchevistes recommandaient une grève générale pour fins révolutionnaires.

Plus de restrictions sur le blé en France

LE POSTE DE GOUVERNEUR-GENERAL

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 27. — Le Colonial Office nie que le poste de gouverneur du Canada ait été offert au duc de Northumberland.

90 HEURES SANS MANGER NI BOIRE

Deux enfants en bas âge enfermés dans un vestiaire abandonné

RANIMES

Les bambins s'enfermèrent eux-mêmes en jouant à cache-cache

(Dépêche de la Presse Associée)
Patterson, New-Jersey, 27. — Disparus depuis quatre-vingt-dix heures, Stella Weiner, âgée de cinq ans et son compagnon, Harry Barber, âgé de 7 ans, ont été trouvés aujourd'hui, souffrant de la faim et d'épuisement dans un vestiaire d'un appartement vacant où ils avaient été emprisonnés. Ils n'ont pris ni nourriture ni eau depuis lundi après-midi.

Après qu'ils furent ranimés au moyen de jus d'orange, de café faible et de lait, les enfants déclarèrent qu'ils étaient entrés dans le vestiaire pour jouer à la cachette, mais qu'ils ne fermaient pas la porte. Peu après, Ethel Beilicofsky, qui jouait avec eux, sortit et ferma la porte. Ils ne s'aperçurent pas qu'ils étaient emprisonnés avant le départ de leur camarade. Ethel qui n'est âgée que de quatre ans, oublia de mentionner qu'elle avait fermé la porte ou ne comprit pas qu'ils étaient dans le vestiaire.

Lundi soir lorsque les enfants retardèrent d'arriver pour souper, les parents commencèrent des recherches.

La police, des boy scouts et des voisins furent prévenus mais on ne trouva aucune trace des enfants.

"Witch" chien policier qui a une bonne réputation de détective pour avoir fait retrouver un enfant dans la rivière, fut aussi employé mais sans succès.

Aujourd'hui Jacob Weiner et son cousin, Samuel Miller, visitèrent l'appartement vacant pour jouer une partie de cartes. Des bruits étranges du vestiaire attirèrent leur attention. Ils ouvrirent la porte, Weiner aperçut sur le plancher sa petite sœur et dans un coin son camarade.

Des médecins furent mandés et ranimèrent les deux enfants.

Nouveau journal rouge à Moscou

(Cable de la Presse Associée)
Riga, 27. — Dans le premier numéro du nouveau journal de la Troisième Internationale publié à Moscou, William D. Haywood, secrétaire et trésorier des I.W.W., qui s'est enfui des Etats-Unis pendant qu'il était sous sentence d'emprisonnement, a écrit un article sur la situation des Etats-Unis. "Moscou" est le nom du nouveau journal.

NOUVELLES MONDIALES

ANGLETERRE — Les syndicats russes votent des crédits aux mineurs anglais. — Lloyd George confère avec les charbonniers et les mineurs. — Des renforts seront envoyés en Irlande.

IRLANDE — L'incendie des Douanes de Dublin fut ordonné par le Daily Express.

ETATS-UNIS — Fabricants de papier et employés soumettront leur différend à l'arbitrage. — Le Sénat rejette la construction d'une base navale sur le Pacifique. — Le bill Young entre en vigueur aujourd'hui. — Accord entre Benson et les marins.

JAPON — Un nouveau barème de tarif entre en vigueur le 1er juin.

CANADA — Norman Garfield, condamné à mort, qui s'était enfui de la prison de Woodstock, est capturé à Georgetown.

CHAMBRE DES COMMUNES — Les députés accordent des crédits du ministère des Travaux publics. — Les députés travaillistes votent sans savoir pourquoi.

SENAT — Le Sénat, par un vote de 34 à 16, tue le bill du gouvernement créant l'Institut National de Recherches.

LE BILL YOUNG SIGNE PAR HARDING

La nouvelle loi tarifaire entre en vigueur aux Etats-Unis, aujourd'hui

LE BILL PERMANENT

Le Japon adopte la même conduite que les Etats-Unis sur le tarif

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 27. — Le bill tarifaire d'urgence a été signé à la fin de la journée par le président Harding.

La nouvelle loi entrera en vigueur demain. Elle affectera pendant une période de six mois la plupart des produits de la ferme et porte une clause destinée à empêcher le "dumping" des marchandises étrangères aux Etats-Unis.

Au cas où le congrès adopterait la résolution Longworth en vertu de laquelle les nouveaux droits importants entreraient en vigueur immédiatement à la présentation du bill tarifaire permanent, les chefs de la Chambre disent que ce dernier remplacerait naturellement le tarif temporaire qui ne porte que quelques produits contre des milliers dans le bill permanent.

Les républicains de la Chambre projettent de se réunir mercredi soir afin de décider si la résolution sera une question de parti.

AU JAPON — New-York, 27. — Une loi tarifaire révisée et un nouveau barème de droits sur les importations seront mis en vigueur le 1er juin par le gouvernement japonais, mandent les dépêches reçues aujourd'hui par le conseil japonais.

Kumasaki, du ministère des affaires étrangères de Tokio, Cato, loi a été révisée à la session de la diète japonaise ce printemps.

Il appert ici que le tarif japonais a été changé en vue de réduire les importations comme moyen de stabiliser le change. En réduisant les importations le Japon espère rétablir sa balance de commerce et les cotes du change avec les autres pays.

Le tarif, dit-on, est destiné à protéger certaines industries, en particulier celles du zinc, des produits chimiques, de l'acier et du fer. On croit que le Japon pourra fournir quatre-vingts pour cent du fer brut et 70 pour cent de l'acier nécessaire dans le pays. Mais à cause d'une baisse sérieuse dans la construction maritime, les plaques d'acier, les formes, les bouilloires, etc., seront admises franc de droit.

Les manufacturiers du Canada, ajoute-t-on, seront probablement plus sérieusement affectés que ceux des Etats-Unis par la nouvelle loi.

LE REBOISEMENT EST NECESSAIRE

A l'industrie de la pulpe au Canada, déclare un ingénieur forestier

PRIX DU PAPIER

Sir William Hearst comparait devant la commission Riddell-Latchford

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Toronto, 27. — Le reboisement est nécessaire à l'avenir de l'industrie de la pulpe au Canada, a déclaré Benjamin Franklin Avery, ingénieur forestier de la Spanish River Co., devant la commission Riddell-Latchford, aujourd'hui.

"Nous ne pouvons continuer l'exploitation sans reboisement, dit le témoin.

"C'est-à-dire que le prix du papier doit monter", suggéra le juge Riddell.

—Oui.

—Ou vos profits doivent baisser? —L'un et l'autre.

Le juge Riddell déclara que le reboisement était l'un des problèmes les plus importants aujourd'hui.

Sir William Hearst, ancien premier ministre d'Ontario et ancien ministre des Terres, forêts et mines, comparait devant la commission et fut interrogé par M. Denison touchant le mémoire préparé par le sous-ministre Albert Grez, pour l'hon. G. H. Ferguson, sur la vente des terres à bois de pulpe.

Sir William ne put se rappeler la manière dont le mémoire lui est d'abord parvenu.

"Vous vous en rappelez-vous? Il y avait eu quelque chose d'irrégulier?" demanda le juge Riddell.

"Je suis très positif qu'il n'y avait rien d'irrégulier", répondit le témoin.

Quatre aviateurs tués accidentellement

(Dépêche de la Presse Associée)
Nancy, 27. — Quatre des cinq aviateurs qui étaient dans un aéroplane sur le champ d'aviation de Malzeville, département de Meurthe-et-Moselle, ont été tués aujourd'hui dans la chute de leur machine.

GREVE GENERALE EN NORVEGE

Le gouvernement a mobilisé les troupes de l'armée et de la marine

A CHRISTIANIA

Les ingénieurs maritimes et les matelots en grève depuis deux semaines

(Dépêche de la Presse Associée)
Oslo, 27. — Le règlement de la grève des employés d'usines de papier du Canada, des Etats-Unis et de Terre-Neuve se réglera peut-être par l'arbitrage.

Jeremiah F. Carey, président de la "International Brotherhood of Paper Makers", qui, avec la "International Pulp, Pulphite et Paper Mill Workers Union" comprend toutes les branches de l'industrie du papier, a dit aujourd'hui qu'un groupe de manufacturiers avait présenté une proposition d'arbitrage et qu'il y aurait une conférence dans cette ville mardi prochain pour décider de la conduite des syndicats.

La "International Paper Co." l'une des plus considérables du continent, n'est pas comprise dans le groupe des manufacturiers qui demande l'arbitrage. Cette compagnie ne veut pas reconnaître les syndicats.

Les employés demandaient une augmentation de salaire de 10 pour cent et les manufacturiers proposaient une réduction de 30 pour cent et l'adoption de la journée de neuf heures, au lieu de huit heures. Les contrats expiraient le 1er et le 11 mai. Pres de 40,000 ouvriers sont en grève.

La proposition de soumettre les questions en litige à une commission d'arbitrage fut faite par M. Carey et John P. Burke, président des syndicats, par F. L. Carlisle, président de la St-Régis Paper Co., au nom de sa propre compagnie qui a ses moulins à Deferiet, Herring et Black River, N. Y., et neufs autres compagnies. Ce sont la Abitibi Paper Co., Ironquois Falls, Ont., la Spanish River Pulp and Paper Co., Sault-Sainte-Marie, Sturgeon Falls et Espanola, Minn., la Union Bag and Paper Co., Hudson Falls, N. Y., Cheboygan, Mich., Kaukana, Wis., la St-Maurice Paper Co., Trois-Rivières, Qué., la Hanna Paper Co., Norwood, Norfolk et Raymondville, N. Y., la Minnesota et Ontario Paper Co., International Falls, Mich., la Fort Francis Paper Co., Fort Francis, Ont., la Cliff Paper Co., Niagara Falls, N.Y., et la Pettibone Paper Co., Niagara Falls, N. Y.

Les préparatifs étaient terminés pour l'exécution. Le bois de l'échafaud avait été reçu et les charpentiers avaient été retenus pour lundi. On a rapporté que l'exécutif Ellis était à Woodstock aujourd'hui.

Garfield était bien vu par les autorités de la prison. Sa femme et sa mère le voyaient tous les jours. Mme Garfield sortait quelquefois avec Mme Ball, femme du garde de Garfield. Un canari avait été offert au prisonnier pour égayer ses heures d'emprisonnement. Le prisonnier s'est évadé, dit-on, à cause du relâchement de la prison. On dit que Robert Ball, un des gardiens, portait la clef de la porte de fer de la prison dans sa poche contrairement aux règlements.

Le nom de Ball a joué un grand rôle dans les derniers moments de Garfield. Le magistrat Ball a condamné le prisonnier à subir son procès, le procureur Ball fit la poursuite, la sténographe de la Cour était une demoiselle Ball et le nom du gardien dont Garfield se rendit maître, s'appelle Ball.

Nouveau directeur du Detroit United

(Dépêche de la Presse Associée)
Detroit, 27. — Alexander Dow, président de la Detroit Edison Co., a annoncé aujourd'hui qu'il avait accepté le poste de directeur du Detroit United Railway afin d'aider à débrouiller les complications du service du tramway.

M. Dow a dit qu'il avait accepté la nomination sur la demande de Harrison Williams, banquier de New-York, qui est intéressé à la compagnie depuis quelque temps. Il a dit qu'il s'efforcerait d'obtenir une grande harmonie entre le Detroit United et les autorités de la ville, qui ont été en fréquents conflits depuis des années.

On n'a pas encore choisi de successeur à Frank W. Brooks, qui a donné sa démission comme président et gérant général de la compagnie.

Une curieuse demande d'annulation de mariage

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 27. — Une action civile sans précédent devant les tribunaux locaux a été prise par Mme Caroline Sabourin, amie de Marguerite Christiane Bardorf, âgée de moins de vingt ans. Elle demande l'annulation de son mariage avec Karl Bardorf, de la cité de Westmount, Québec.

Mme Sabourin déclare que Marguerite Christiane Bardorf épousa Karl Bardorf le 10 novembre dernier, alors qu'elle n'était âgée que de quinze ans, à l'église presbytérienne d'Altona. La fille n'avait le consentement ni de son père, ni de sa mère, ni de sa tutrice, (Caroline Sabourin) contrairement à la loi au Manitoba.

M. Losowski, en citant les congrès, prie les délégués de s'unir afin de marcher de l'avant dans la lutte en faveur d'une nouvelle république socialiste.

NORMAN GARFIELD EST REPRIS

Le condamné à mort est interne dans la prison de Georgetown

UNE ENQUETE

Le géolier Robley est suspendu de ses fonctions par le shérif

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Woodstock, Ont., 27. — Garfield a été identifié par l'ancien chef Killings de Woodstock. Le shérif McGhee est maintenant en route pour Georgetown, pour aller chercher le prisonnier.

EN PRISON DE NOUVEAU

Georgetown, Ont., 27. — Norman Garfield est dans la prison de Georgetown. Il a été arrêté cet après-midi, après une lutte pendant qu'il marchait sur la voie ferrée. Il a été identifié par l'ancien chef de police Killings, de Woodstock.

LE TOURNE-CLIF EST SUSPENDU

Woodstock, 27. — John Robley, tourne-clif de la prison, a été suspendu cet après-midi par le shérif McGhee, à la suite de l'enquête faite hier, sur les circonstances qui ont accompagné la fuite de Norman Garfield.

Au moment de son arrestation, Garfield donna comme nom Thomas Robertson et refusa de parler. Les autorités de Woodstock ont reçu ce matin de Sandwich la lettre suivante:

"Vers 6 heures 30 jeudi matin, un individu est parti de ma place dans une automobile Ford. Il répondait entièrement à la description de Garfield. Il se procura un peu de gasoline et repartit. A la suite de son départ je ramassai une carte sur laquelle était inscrit le nom "Norman Garfield". Donald Dale, South Peter Street, Sandwich, Ont.

Il est intéressant de noter que la porte de derrière de la cour de la prison est ouverte le matin à six heures et laissée ouverte toute la journée. Garfield avait deux cellules, l'une où il dormait la nuit et l'autre où il passait la journée. La fenêtre d'une des deux cellules était pratiquée sur l'endroit où l'échafaud devait être construit, à l'endroit même où Nurchal, le seul exécuté de la prison, fut pendu. Sa tombe se trouve sous la fenêtre.

Les préparatifs étaient terminés pour l'exécution. Le bois de l'échafaud avait été reçu et les charpentiers avaient été retenus pour lundi. On a rapporté que l'exécutif Ellis était à Woodstock aujourd'hui.

Garfield était bien vu par les autorités de la prison. Sa femme et sa mère le voyaient tous les jours. Mme Garfield sortait quelquefois avec Mme Ball, femme du garde de Garfield. Un canari avait été offert au prisonnier pour égayer ses heures d'emprisonnement. Le prisonnier s'est évadé, dit-on, à cause du relâchement de la prison. On dit que Robert Ball, un des gardiens, portait la clef de la porte de fer de la prison dans sa poche contrairement aux règlements.

Le nom de Ball a joué un grand rôle dans les derniers moments de Garfield. Le magistrat Ball a condamné le prisonnier à subir son procès, le procureur Ball fit la poursuite, la sténographe de la Cour était une demoiselle Ball et le nom du gardien dont Garfield se rendit maître, s'appelle Ball.

UNE ENQUETE

Toronto, 27. — Le procureur général, W. E. Roney, a déclaré cet après-midi, qu'il y aurait certainement une enquête sur l'affaire de Norman Garfield. "La chose la plus importante pour le moment, cependant, dit-il, est d'avoir l'homme, l'enquête peut attendre."

Le procureur général n'avait pas reçu le rapport de l'inspecteur provincial des prisons au moment où il fit ces remarques. L'inspecteur Dunlop est revenu à Toronto, hier soir. Il s'est enquis des faits à la prison de Woodstock.

Nouveau programme de Lenine approuvé

(Cable de la Presse Associée)
Tiflis, Letonie, 27. — Le nouveau programme de Lenine, premier ministre de la Russie soviétique, a été entièrement approuvé aujourd'hui à la séance finale du congrès des syndicats ouvriers pan-russes. Il a parlé de sortir la Russie du chaos actuel par des réformes qui éviteront le retour au capitalisme.

CHRONIQUE DES SPORTS

NORFOLK BELLE DEQUALIFIEE
SUR UN "FOUL" A ST-LAURENT

Le jockey Barnes, qui la conduisait, a été suspendu pour 15 jours. — Judge Ellsworth a causé une surprise en battant Panaman dans la course du Handicap Rockland.

LES COURSES A L'ETRANGER

(Par Louis A. Larivée)

La première déqualification depuis la reprise des courses à Montréal, après la guerre, s'est produite hier à la piste Mont-Royal, alors que Norfolk Belle, appartenant à J. E. Davis, s'est fait enlever la jante parce que le jockey Earl Barnes, qui la conduisait, s'est rendu coupable d'une infraction aux règlements, à la suite d'un duel entre sa monture et View, au moment où les deux chevaux couraient le dernier tour d'une épreuve de cinq furlongs.

La jante de Barnes n'avait échappé à personne et naturellement la déqualification fut bien prise par la foule. Même ceux qui avaient parié sur les chances de Norfolk Belle admettent que les commissaires avaient en raison de prendre cette attitude. La faute de Barnes fut trop visible et les officiers de la piste ont droit à des félicitations. Leur sévérité envers Barnes sera une leçon pour les autres jockeys qui y penseront à deux fois avant d'être trop rudes, surtout dans les courses, le parcours le plus dangereux des pistes de courses.

Un groupe de trois ans et plus prenait part à l'épreuve et View fut fait premier choix tandis que Norfolk Belle était le deuxième. Les deux pur sang s'affrontèrent les meilleurs de la course, mais View était supérieur à son adversaire et si Barnes avait suivi sa ligne droite dans le dernier détournement, il n'aurait pas fini en tête.

Les deux courses obtinrent un bon départ et tombèrent en arrêt au lever du drapeau. Les furent très vite jusqu'à leur dernier tour et le jockey Barnes, qui s'aperçut que sa monture faiblissait, força View à couvrir plus de terrain en permettant à sa monture de courir dans la direction du large. La faute de Barnes fut de suite découverte par des centaines de spectateurs, surtout ceux qui occupaient la grande estrade, et le cri "foul" retentit de mille poitrines. Lorsque les courses se terminèrent, le fils de Norfolk Belle menait par un nez mais les commissaires, ordonnant de changer les numéros et après avoir enlevé celui de Norfolk Belle, ont affiché celui de View, qui avait fini troisième, obtint le deuxième argent tandis que Mary Cowell, qui

s'était classée quatrième, décrocha la petite part de la bourse. La déqualification fut décidée en un clin d'œil et les commissaires ne questionnèrent même pas les jockeys avant d'en arriver là. Après la course, ils décidèrent de suspendre Barnes pour quinze jours.

Le handicap "Rockland" était le numéro principal au programme et Judge Ellsworth a renversé tous les calculs lorsqu'il se classa premier, l'emportant sur un groupe de bons "sprinters" avec Panaman, Koran, Rameau, Cacabo et May Maushy, qui se classèrent dans l'ordre mentionné.

Judge Ellsworth en était à sa première apparition ici, et naturellement on n'en connaissait pas beaucoup sur son compte. Mais sa victoire d'hier fut décisive et il a couvert la distance de six furlongs en 1:13 2/5.

Koran et Panaman se livrèrent une belle lutte jusqu'à leur dernier tour mais ils s'épuisèrent vite. Au dernier tour, Estep, qui conduisait Judge Ellsworth, n'eut qu'à lui donner les guides pour les dépasser. Estep avait l'air de connaître sa monture et ce n'est qu'à la dernière minute qu'il l'a laissé aller à sa guise. Il l'emporta par une demi-longueur mais il s'éloignait du peloton lorsqu'il passa sous le fil.

Le Dr Grissale, sous-ministre de l'Agriculture, à Ottawa, était l'hôte des commissaires. M. Grissale était envoyé ici pour voir comment se conduisent les courses. Après la course, il s'est déclaré enchanté de la manière dont le turf était administré. Le sous-ministre était dans l'estrade lorsque Barnes a commis sa gaffe, et il a complimé les commissaires après qu'ils eurent déqualifié sa monture.

S. T. Baxter, propriétaire de Sleepy Dear, a été mis à \$25.00 d'amende pour avoir parlé grossièrement à l'assistant du juge au départ, alors que ce dernier exerçait les fonctions de pur sang, hier matin.

La suspension de Barnes ne devenait en vigueur qu'aujourd'hui et il a voulu profiter du temps qu'il lui restait pour se distinguer, car il a conduit les vainqueurs des deux dernières courses.

Résultats des courses d'hier :

VENDREDI, LE 27 MAI 1921.

STANLEY JOUR, réunion du printemps du BACK RIVER JOCKEY CLUB, à Saint-Laurent.

Commissaires: W. J. Morrison, E. C. St-Père, et W. W. Lyles; Juge et Secrétaire des courses, Fred Gerhardt; Juge associé, C. C. Campbell; Juge au départ, Edward Tribe.

36 PREMIERE COURSE, 5 furlongs. Bourse \$500.00. 2 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.00.									
NOM.	Pes.	D.	1/2	3/4	1	1 1/2	2	3	JOCKEY.
Ramona	105	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Smith
Harry M. Stevens	105	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Dwyer
Hush	113	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Dwyer
Avon	111	4	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Dwyer
Joan Hug	106	5	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Dwyer
Cox	105	6	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Dwyer

Temps: 1:16. Piste rapide.
Part de \$2.00 sur Ramona a rapporté \$12.00 en premier, \$1.50 en deuxième et \$1.00 en troisième. Harry M. Stevens \$1.50 en deuxième et \$1.00 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Pictou-Ramona appartenant à A. H. D. Davis et entraîné par M. Walsh.
Appel de la course à 2 1/2 heures. Au poste de démarrage 1 minute. Ramona prit la tête à l'avant dernier tour et fut écartée pour gagner. Harry M. Stevens alla bien à la fin. Hush a failli.
Retirés: Little Girl et Foxhorne.

37 DEUXIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse \$500.00. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.00.									
NOM.	Pes.	D.	1/2	3/4	1	1 1/2	2	3	JOCKEY.
Norfolk Belle	101	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
View	109	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Jack Klein	111	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Judy Cowell	103	4	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Acadella II	101	5	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Lady Lovitt	111	6	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Red Fox	106	7	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Avon	105	8	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes

Temps: 1:11 1/2. Piste rapide.
Part de \$2.00 sur View a rapporté \$14.00 en premier, \$1.50 en deuxième et \$1.00 en troisième. Norfolk Belle \$1.50 en deuxième et \$1.00 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Van Trump-Acadella Belle appartenant à H. E. Davis et entraîné par le même.
Appel de la course à 2 1/2 heures. Au poste de démarrage 1 minute. Norfolk Belle prit la tête, suivie de près par View, prit la tête au signal du départ et au dernier tour forcé de dépasser et perdit au tournant pour avoir été dépassé. Nick Klein ne put améliorer sa position. Mary Cowell fut toujours supérieure aux autres.

38 TROISIEME COURSE, 5 1/2 furlongs. Bourse \$500.00. 3 ans. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.00.									
NOM.	Pes.	D.	1/2	3/4	1	1 1/2	2	3	JOCKEY.
By Jove	105	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Ramona	105	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Cur Kate	105	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Sugarfoot	105	4	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Joan Gorman	105	5	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Brooklyn	105	6	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Avon	105	7	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes

Temps: 1:07 1/2. Piste rapide.
Part de \$2.00 sur By Jove a rapporté \$11.00 en premier, \$1.50 en deuxième et \$1.00 en troisième. Ramona \$1.50 en deuxième et \$1.00 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Zece-Monima appartenant à J. G. G. et entraîné par le même.
Appel de la course à 2 1/2 heures. Au poste de démarrage 1 minute. By Jove prit la tête au dernier tour et fut écartée pour gagner. Ramona s'écarta à la fin.

39 QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$700.00. 2 ans et plus. Handicap. Valeur au vainqueur \$250.00.									
NOM.	Pes.	D.	1/2	3/4	1	1 1/2	2	3	JOCKEY.
Judge Ellsworth	114	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Panaman	107	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Koran	105	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Ramona	105	4	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Cacabo	104	5	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
May Maushy	99	6	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes

Temps: 1:12 1/2. Piste rapide.
Part de \$2.00 sur Judge Ellsworth a rapporté \$20.00 en premier, \$2.50 en deuxième et \$2.00 en troisième. Panaman \$1.50 en deuxième et \$1.00 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Seth-Land, Hildreth appartenant à M. A. Miller et entraîné par E. T. Miller.
Appel de la course à 2 1/2 heures. Au poste de démarrage 1 minute. Judge Ellsworth prit la tête au dernier tour et fut écartée pour gagner. Panaman ne put s'approcher du vainqueur. Koran a grandement failli.

40 CINQUIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse \$200.00. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.00.									
NOM.	Pes.	D.	1/2	3/4	1	1 1/2	2	3	JOCKEY.
Col. Murphy	111	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Pullux	111	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
White Crown	111	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Tony	111	4	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Frank	111	5	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Langhorne	111	6	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Short Change	111	7	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes

Temps: 1:12 1/2. Piste rapide.
Part de \$2.00 sur Col. Murphy a rapporté \$12.00 en premier, \$2.50 en deuxième et \$2.00 en troisième. Pullux \$1.50 en deuxième et \$1.00 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Seth-Land, Hildreth appartenant à M. A. Miller et entraîné par E. T. Miller.
Appel de la course à 2 1/2 heures. Au poste de démarrage 1 minute. Col. Murphy prit la tête au dernier tour et fut écartée pour gagner. Pullux ne put s'approcher du vainqueur. Koran a grandement failli.

41 SIXIEME COURSE, 1 1/2 mile. Bourse \$600.00. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.00.									
NOM.	Pes.	D.	1/2	3/4	1	1 1/2	2	3	JOCKEY.
Blissford	114	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
John W. Klein	104	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Hildreth	104	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Kohli-Nour	102	4	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Hildreth	102	5	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes

Temps: 1:47 1/2. Piste rapide.
Part de \$2.00 sur Blissford a rapporté \$12.00 en premier, \$2.50 en deuxième et \$2.00 en troisième. John W. Klein \$1.50 en deuxième et \$1.00 en troisième.

Appel de la course à 2 1/2 heures. Au poste de démarrage 1 minute. Blissford prit la tête au dernier tour et fut écartée pour gagner. John W. Klein alla bien à la fin. Kohli-Nour a failli. Obstiné à ne pas aller au poteau.

42 SEPTIEME COURSE, 1 mile. Bourse \$600.00. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.00.									
NOM.	Pes.	D.	1/2	3/4	1	1 1/2	2	3	JOCKEY.
Whippoorwill	111	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Ned Mileybright	107	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Tom Brooks	107	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Byrdon	107	4	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Maya Ross	105	5	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Maya Ross	105	6	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Hatrack	105	7	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Silix II	105	8	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Capitani	105	9	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes

Temps: 1:44 1/2. Piste rapide.
Part de \$2.00 sur Whippoorwill a rapporté \$14.00 en premier, \$2.50 en deuxième et \$2.00 en troisième. Ned Mileybright \$1.50 en deuxième et \$1.00 en troisième.

Le vainqueur est un descendant de Colomba-Nightfall appartenant à R. O. Groves et entraîné par le même.
Appel de la course à 2 1/2 heures. Au poste de démarrage 1 minute. Whippoorwill prit la tête au signal du départ et gagna facilement. Ned Mileybright a fait une bonne course. Tom Brooks alla bien à la fin. Hatrack a failli.

A MONT-ROYAL

Voici la liste des inscrits aux épreuves de samedi :

PREMIERE COURSE, \$600, 3 ans et plus. Pur sang canadiens, 6 furlongs.									
NOM.	Pes.	D.	1/2	3/4	1	1 1/2	2	3	JOCKEY.
Dormal	107	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Bona Fide	104	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Baryan	104	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Jack Shrine	99	4	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
East Chance	102	5	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Shore Acres	111	6	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes

DEUXIEME COURSE, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 5 1/2 furlongs.									
NOM.	Pes.	D.	1/2	3/4	1	1 1/2	2	3	JOCKEY.
Kathleen K.	106	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Lady Granite	101	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Arietta	106	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Clean Sweep	111	4	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Primitive	111	5	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Lady Harrigan	111	6	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Busy	101	7	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Light Fantastic	101	8	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes
Sain Rose	104	9	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	J. Barnes

...asy Bird	x101	SIXIEME COURSE : Mata 115.
...ight Fantastic	101	Modesty 115, Parfleece 115, Evil
...in Rose	x106	115, Chewink 115, Nancy Shanks
...ite McCarly	115	115, Mad Nell 115, Bees Wax 115,
...lden Day	11	Tuivar 115, Balance 115, Rose Hill
Aussi eligibles : Scintillate 191, Se-		115, Mission Bell 115, Lucky Button
ttalus x96, Pretty Baby 116.		115, Maracabo 115, Carmencia 115.
TROISIEME COURSE, \$600, 4 ans		Beau. Note rapide.
plus, à réclamer, 6 furlongs.		

CHRONIQUE DES SPORTS

AUJOURD'HUI, A MONT-ROYAL

Ces pronostics ne sont pas des "tips" mais simplement l'analyse des capacités des sportifs basées sur certaines informations leurs exercices précédents.

Première Course, 3 ans et plus. Plus sang canadiens. 6 furlongs.
111. A fait une bonne course jeudi.
112. Peut faire mieux que dimanche.
113. Favorisé par la pesanteur.

Deuxième Course, 3 ans et plus. 5 1/2 furlongs.
114. A bien couru mercredi après-midi.
115. Le plus dangereux s'il est éligible.
116. A de bonnes chances ici.

Troisième Course, 3 ans et plus. 5 1/2 furlongs.
117. Devrait au moins finir dans l'argent.
118. A bien couru mercredi après-midi.
119. S'est classé deuxième à Harry Rudder jeudi.
120. Actuellement en bonne condition.

Quatrième Course, 3 ans et plus. 5 furlongs.
121. M. Gaudin a hâte de gagner une bourse.
122. A fait une assez bonne course mardi dernier.
123. A fait une assez bonne course mardi dernier.

Cinquième Course, 3 ans et plus. Handicap. 1 mille 70 verges.
124. Le choix logique.
125. S'est classé deuxième à Harry Rudder jeudi.
126. V. pourrait réussir à faire quelque chose.

Sixième Course, 3 ans et plus. 1 mille 20 verges.
127. S'est classé deuxième à Harry Rudder jeudi.
128. A été malade lors de sa dernière course.
129. A la veille de faire quelque chose.

Septième Course, 3 ans et plus. 1 mille 20 verges.
130. A fait une bonne course jeudi après-midi.
131. Cette distance lui convient mieux.
132. A lui-même de bons exercices.

QUE FERA L'ATHLETIQUE CONTRE LES INDIENS, A MAISONNEUVE?

Fraser et Grenier se livreront un duel acharné. — Reynolds lancera pour le Saint-Arsène. — Duchesnil sera opposé à Desforges. — Cet après-midi et demain, à Saint-Henri.

C'est dimanche qu'aura lieu au terrain de la Nationale, à Maisonneuve, la grande lutte entre l'athlétisme et les Indiens. Depuis des semaines, les amateurs de baseball attendent avec impatience la partie qui doit mettre aux prises deux équipes rivales en présence. Les Indiens, qui ont été vaincus par les Yankees de New York, ont été vaincus par les Yankees de New York, ont été vaincus par les Yankees de New York.

LIGUE DES MANUFACTURES
Deux grosses parties sont à l'affiche pour cet après-midi au terrain de la rue Rose de Lima. La première alignera le Consolidated Litho contre l'Imperial Oil et dans la deuxième le National Ace s'attaquera à la Dominion Oil Cloth.

Plusieurs nouvelles équipes seront au poste cet après-midi et on s'attend à de belles luttes. Les clubs qui jouent ont l'air bien équilibrés et les fervents du baseball passeront une bonne matinée.

LIGUE NATIONALE
Comme d'habitude, l'Association du pré-début aura son double header, demain après-midi. Dans la première partie l'Alhambra rencontrera le Franc Rieur et dans la deuxième le Montréal Nord jouera avec le Chertier.

Peelers Green, qui a causé toute une sensation dimanche dernier, sera dans la boîte pour le Chertier. Le Montréal Nord lui opposera Jean Piquet.

ARMAND VALLANGOURT ETAIT ENCORE TRES BAS, MER SOIR
Il n'avait pas encore repris connaissance et on attendait sa mort d'une minute à l'autre. — Eugène Brousseau va très bien. — Packy O'Gatty sera ici, demain matin.

LE BASEBALL A LONGUEUIL
Mardi dernier, le Longueuil a remporté une victoire sur l'équipe de la Police de Montréal par un score de 9 à 4.

Dimanche prochain le Longueuil recevra la visite du Red Sox Incorporated, et il se promet bien de continuer sa marche victorieuse.

Que tous les partisans du Longueuil se fassent un devoir d'être présents dimanche prochain afin d'encourager par leurs applaudissements les joueurs locaux.

Le Longueuil recevra le 5 juin la visite du Dominion Express, le 12, le Beauvoir, le 19, les Elks, le 26, le Society Brand, le 3 juillet, les Colporteurs de Fruits et le 10, le White Sox de Lachine.

Pour informations s'adresser au gérant, J. A. Prefontaine, 281 St-Denis, Montréal ou Main 1395.

LES ECHECS
M. Alexis Cartier est sorti vainqueur du tournoi pour le championnat du club Westmount, qui a été joué durant l'hiver dernier. M. Joseph Sawyer, l'ex-champion du Canada, qui était champion du club depuis une dizaine d'années, est arrivé second.

Voici le résultat :

	Gag.	Ferd.
A. Cartier	4	2
J. Sawyer	4	2
D. E. Robertson	3	1-2
G. Falconer	2	1-2
G. Marchand	2	1-2

— Une partie à jouer.

LES GRANDS ETABLISSEMENTS QUI SERONT A DORVAL, LUNDI

Les écuries Ross, Hendrie, Zollicoffer, Edward F. Whitney, Seagram, Giddings, Pelican, etc., seront ici, demain matin. — Les officiers de la réunion.

Fred Richard et Victor Lemay sont arrivés de Toronto hier matin et ils se sont déclarés enchantés de leur voyage. Les deux directeurs du Dorval Jockey Club se sont rendus à Woodbine pour voir les propriétaires qui doivent courir ici la semaine prochaine et ils ont dû refuser nombre de pur sang, faute de places d'écuries.

"Le mieux que nous ayons pu faire fut de prendre la crème de ceux qui sont actuellement à Woodbine", a dit Fred Richard. "Nous aurions pu avoir plus de mille coureurs à Dorval mais nous n'en aurons que quelques-uns et il a fallu choisir les meilleurs. Ceux qui ne pourront pas courir ce printemps se reprendront à l'automne."

Pendant qu'ils étaient à Toronto, les dirigeants de Dorval ont fait approuver la liste de leurs officiers par la Canadian Racing Association et les personnes suivantes auront la direction de la réunion :

Commissaires : Donat Raymond, le major John D. McBride et le sheriff L. J. Lemieux.

Commissaire représentant le Dorval Jockey Club : Malcolm McFarland.

Commissaire représentant la Canadian Racing Association : Francis Nelson.

Juge : J. B. Campbell.

Chronométrateur : Walter C. Martin.

Juge du Paddock : W. W. Lyles.

Juge du Parcours : W. W. Martin.

Secrétaire des courses : Sheridan Clark.

L'OUVREURE DE LA SAISON DE CROSSE

ELLE AURA LIEU CET APRES-MIDI A MILE-END, ALORS QUE LE SHAMROCK RECEVRA LE CORNWALL.

Pendant que le National ouvrira sa saison de lacrosse cet après-midi à Ottawa contre le club de l'endroit, le Cornwall viendra inaugurer la sienne contre le Shamrock, aujourd'hui, sur le terrain du Mile-End, à 3.15 p.m.

Ce sera le lever du rideau pour la saison de lacrosse, qui doit, croit-on, marquer le réveil du jeu national.

Présentement la ligue senior est composée des clubs Montréal, National, Shamrock, Ottawa et Cornwall, Québec et Sherbrooke ayant décidé de se retirer à la dernière minute. Un circuit, constitué de cinq équipes fortes, est appelé à survivre, et les amateurs de crosse devraient voir de belles parties cette année sur les trois terrains des clubs locaux.

Le Shamrock, qui défient le championnat de l'an passé, et qui devait aller jouer pour la coupe Minto, ce printemps, dans l'Ouest, est en grande condition et il est prêt à faire au Cornwall une lutte homérique. Les "poulains" de Factory Town sont également en grande forme, car ils pratiquent depuis des semaines, et si les Irlandais ne sont pas sur leurs gardes, ils pourraient bien se faire jouer un vilain tour.

La partie de cet après-midi promet d'être fort intéressante et les amateurs du jeu national seront les bienvenus au terrain du Shamrock.

DEMAIN APRES-MIDI A MAISONNEUVE

Trois bonnes classes seront à l'affiche demain à la piste de Maisonneuve, et si la belle température continue, les fervents du trot passeront une bonne matinée, car les épreuves sont bien groupées et elles devraient donner lieu à de belles luttes.

Voici la liste des inscrits au programme :

Free for all, trot
Geers, à H. Berthiaume ; Baron Layburn, à R. Sauvé ; Viviani, à H. Dubuc ; Poimic, à O. Coulombe ; Bob Weakley, à Alex. Landry ; Dolly Duroe II, à Arthur Faulkner.

Classe nommée, trot et amble
Captain George, à O. St-Charles ; Baron Colette, à J. Corbell ; Dream Pointer, à J. Corbell ; Alice E., à J. Stewart ; Black Jenny, à P. Labellé ; Honest Joe, à L. Landolt ; Robert Alerton, à J. Archambault ; Jose Brignon, à P. Vandaele.

Free for all, amble
Ralph McCarron, à L. Tremblay ; Eustace Be Sure, à E. N. Deschênes ; Miss Nico, à D. Langvin ; Dick Bison, à H. Hémond ; Daisy C., à H. Chevalier ; Billy Sunday, à O. Perrault.

AU COLLEGE SAINT-LAURENT

Demain l'équipe du Collège Saint-Laurent recevra la visite du club St-Eduard. La partie commencera vers 3 heures. Comme d'habitude la batterie du collège se composera de Gagnon, Lapierte et Valiquette.

SARANAK LAKE A VALLEYFIELD

Valleyfield, 28. — Le fameux Saranak Lake, composé de blancs et de noirs, viendra nous rendre visite dimanche.

Après avoir fermé les Lachine Giants par le score de 14 à 1, dimanche dernier, le club Valleyfield s'est vu dans l'obligation de céder plusieurs parties avec des clubs de Montréal.

Il y aura foule au terrain de l'Exposition, dimanche, car le Saranak Lake sera renforcé et veut vaincre à tout prix.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique, et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

LA SURETE VA SEVR CONTRE LE JEU "DES TROIS CARTES"

La loi criminelle le permettra, aussitôt ratifiée par le Sénat et par le gouverneur l'amendement qui a été adopté, jeudi, par les Communes. — Couronnement des efforts de M. D. A. Lafortune et de la Sûreté publique.

Le jeu des trois cartes "ou bonneteau" — jeu qui consiste à faire deviner une carte sur trois qui sont placées devant les joueurs, qui n'est guère pratiqué, assure un gros dictionnaire, que par les fous, jeu qui est donc un bel attrape-nigaud — le bonneteau sera dorénavant considéré, en vertu d'un amendement que les Communes ont accepté de faire au code civil, comme un acte criminel, rendant la personne qui s'en rendra coupable d'un emprisonnement de trois ans.

Cet amendement, dû aux efforts particuliers de M. D. A. Lafortune, député de Jacques-Cartier et substitut du procureur de la Couronne, à Montréal, et suggéré au Ministre de la Justice, par la Sûreté publique de Montréal, permettra enfin de sevrir légalement contre les praticiens éhontés du jeu "des trois cartes".

Le juge Green-shield avait, en effet, déclaré dans un jugement récent que le bonneteau apparaît bien plutôt comme un jeu d'adresse, voire de prestidigitation au lieu d'être simplement un jeu de hasard, susceptible de tomber sous la loi criminelle existante. La police, des lors, plutôt que de risquer de perdre en Cour toutes ses poursuites contre les "gambliers", mis sous arrêt, se livra à un travail de surveillance, essayant de persuader les gens, attroupés autour des praticiens du boulevard St-

UN HOMME NOUVEAU, DIT-IL

Gibbons déclare qu'il est plein de force et d'énergie, depuis qu'il prend du Tanlac.

"Lorsqu'un homme est épuisé et qu'il a besoin d'un puissant reconstituant il n'y a rien qui soit comparable au Tanlac", déclare révérent Stanley Gibbons, 385 Tecumseh street à Winnipeg. M. Gibbons est un plombier à l'emploi du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique.

Pour la première fois depuis qu'il est au groupe canadien, le Tanlac s'est redressé. "Pendant près de trois ans j'ai souffert de maux de tête à désirer. Tout ce que je mangeais me fermentait dans l'estomac. J'étais parfois tellement fatigué que je devais relâcher une ceinture. Souvent je souffrais terriblement après le repas. Ces souffrances étaient si terribles que je n'osais plus manger. J'étais déprimé et affaibli et j'avais peur de voir tomber la nuit, car je savais que d'horribles souffrances allaient m'assailir et m'obliger à passer des heures à des heures éveillés."

"Un bon ami me dit un jour qu'il avait du Tanlac. Ce médicament a fait de moi un homme nouveau. J'ai maintenant un robuste appétit. Je mange de tout sans que jamais la digestion m'en cause le moindre ennui. Je dors mieux, j'ai une saute et j'énergie. Je prends des forces chaque jour. Je suis plein d'énergie et je me sens en parfaite santé. Il est certain que le Tanlac m'a donné de superbes résultats."

AVIS

Notre magasin est maintenant ouvert au 281, rue St-Denis, à Montréal. Nous avons une grande variété de produits de qualité et à des prix réduits. Venez nous visiter.

Chas. G. de Lorimier
Spécialiste fleuriste
281 rue St-Denis, Tél. 1-1284

BANQUET DU CLUB LIBERAL ITALO-CANADIEN DE MONTREAL

Il aura lieu dimanche, le 5 juin prochain, sous la présidence du chevalier Raphaël Mandato. — Commémoration du club et de la proclamation de la constitution italienne. — Les invités.

Le club libéral Italo-Canadien donnera, dimanche soir, le 5 juin prochain, un grand banquet qui réunira l'élite de la colonie italienne de Montréal, à l'Hôtel d'Italie, angle Saint-Laurent et Dorchester.

Le club libéral Italo-Canadien est formé depuis le début de 1919. C'est une organisation qui a pour but de réunir, de grouper ensemble tous les membres de la colonie italienne de Montréal, de les initier aux choses politiques qui agitent le Canada.

Club politique, il n'en est pas moins un club social. Dans quelque temps, un "club-house" très moderne et confortable sera ouvert, tout probablement dans le centre de la ville, où les

C'EST AUJOURD'HUI L'EGRAISEMENT DEFINITIF DE M. MONDOU

(Suite de la dernière page)

Cette lettre sir Wilfrid Laurier de mandait à M. Mondou de rester chez lui : cette demande a même rendu à M. Mondou un fier service car elle lui a évité la honte d'une défaite.

Il termine en mettant les électeurs en garde contre le candidat de M. Meighen qui tente d'embrouiller les choses en leur jetant de la poudre aux yeux dans le but de mieux capter leurs votes, et d'atteindre ainsi le but qu'il s'est fixé, la crèche ministérielle.

M. D'Anjou a apporté des arguments écrasants contre M. Mondou. L'ai entendu M. Mondou plusieurs fois, dit-il, mais plus je l'entends, plus je suis convaincu qu'il est le candidat de M. Meighen, de ce gouvernement dont vous voulez tous vous débarrasser, car je sais que vous n'êtes pas prêts comme M. Mondou à embrasser le bourenau et à lecher ses semelles de botes. Celui qui a proposé M. Mondou à la convention conservatrice, est M. Aime Chasse, un candidat malheureux de M. Borden. Pourquoi M. Mondou ne le dit-il pas à ses amis en public, c'est qu'il n'en a pas le courage. On les connaît aussi les gens de M. Mondou, ils parcourent le pays en 1917 pour le compte de M. Borden. Les tactiques de M. Mondou sont leurs tactiques et celles du gouvernement actuel, c'est ainsi que M. Mondou se réclame de sir Wilfrid Laurier maintenant qu'il est descendu dans la tombe. S'il était encore vivant, Laurier demanderait encore aujourd'hui à M. Mondou de rester chez lui. Probablement pour lui éviter l'affront de perdre son dépôt. (Acclamations).

Quant à M. King, dit M. D'Anjou, je n'ai pas à vous faire connaître sa conduite. Vous savez comme moi qu'il a toujours été un exemple de loyauté et de fidélité. C'est de plus un ami des Canadiens-français, vous n'avez pas à l'incriminer, de plus grand ami que lui, il vous verra ferez un devoir de voter demain en faveur de son candidat, afin de nous aider à débarrasser ce gouvernement infâme dont nous ne voulons plus.

M. Cardin lui succède ensuite. M. Cardin déclara qu'il faut à tout prix la défaite du candidat de M. Meighen, le père du service militaire. Si M. Mondou est élu, dit-il, nous aurons donné notre approbation à l'eu-

Hôtel
Montréal-Nord
Coin Boulevard Gouin et Montée St-Michel

OSCAR RIVET, Prop.

La place idéale pour la réception, le dîner, le mariage, le bal, le concert, le spectacle, le tour sur le bord de la rivière des Prairies, belle pelouse et toutes les commodités. Le service de l'hôtel est de première main.

On peut réserver la terrasse sur demande en s'adressant à :

OSCAR RIVET, Prop.
Tél. Lusselle 1381
47-28 M. 4

DEPARTEMENT DU TRESOR
CHANGEMENT DE NOM DE LA "ROYALE CANADIENNE HOME"

AVIS aux personnes intéressées : La "Royale Canadienne Home", association de charité incorporée par la loi de l'Etat du Québec, qui a pour but de faire connaître et de vendre les produits de la ferme de la "Royale Canadienne Home", a été agréée par le Département du Trésor. Les personnes intéressées à acheter ou à vendre des produits de la ferme de la "Royale Canadienne Home" doivent se adresser au Département du Trésor, à Ottawa, ou à son représentant à Québec, M. J. B. Panetta, J. Colangelo et M. Mandato.

HOLLINGER CONSOLIDATED GOLD MINES, LIMITED
(Sous responsabilité personnelle)

DIVIDENDE No 85.

La dividende de 10 sur le capital-actions sera payée à la Compagnie à 10 h. 15, le 10 juin 1921, à la Banque de Montréal, 119, rue Saint-Jacques, à Montréal. Les personnes qui ont des actions de la Compagnie doivent se adresser à la Banque de Montréal, 119, rue Saint-Jacques, à Montréal, ou à son représentant à Québec, M. J. B. Panetta, J. Colangelo et M. Mandato.

Entrepreneurs Généraux
J. A. GRANTON LIMITED, Entrepreneurs généraux, 119, rue Saint-Jacques, à Montréal. Téléphone 746-0000 et 746-1000.

Architectes
L. H. MONTREAL, A. A. P. Q., 220 St-Armand, 711, rue Saint-Jacques, à Montréal. Téléphone 746-0000 et 746-1000.

Vitres et Miroirs
LA CIE CERAMIC-VITRAL Incorporated, Vitriers et miroitiers, 119, rue Saint-Jacques, à Montréal. Téléphone 746-0000 et 746-1000.

M. Simoneau
Entrepreneur électricien et Importateur.
411 RUE AMHERST, Près de la rue Robit.
Tél. 1-1284

THEATRE SAINT-DENIS
MADAME JEWELL ET "LE PAYS DU REVE"
ROI, REINE, ET VALET avec Sydney Chaplin.
Tous les soirs à 8 heures.

LE CIRQUE JOHN ROBINSON, EN JUIN
Le cirque John Robinson, qui en est à sa quatre-vingt-dix-neuvième tournée annuelle aux Etats-Unis et au Canada, séjournera à Montréal, à l'angle des rues Ontario et de Lorimier, du 6 au 8 juin.

Les attractions du cirque seront nombreuses et variées au possible. On assure que le cirque John Robinson arrivera ici, avec un programme tout nouveau, seul le nom.

Le Canada est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION "LE CANADAIN", 119, rue Saint-Jacques, à Montréal. No 12, rue Saint-Jacques.

LA CIE CERAMIC-VITRAL Incorporated
Vitriers et miroitiers, 119, rue Saint-Jacques, à Montréal. Téléphone 746-0000 et 746-1000.

Le Canada

MONTREAL, Samedi, 28 Mai 1921.

L'heure est arrivée

C'est aujourd'hui que les électeurs de Yamaska seront appelés à choisir entre deux hommes, deux politiques.

Chacun des deux hommes est maintenant bien connu de tous les électeurs, ils l'étaient d'ailleurs depuis longtemps.

Le notaire Boucher, le candidat libéral, demeure dans le comté depuis son enfance, il y exerce sa profession depuis nombre d'années et il ne compte dans tout le comté que des amis.

Le candidat de M. Meighen, M. Mondou, y est également connu, ayant été élu en 1911 sous l'étiquette nationaliste qu'il abandonna aussitôt pour s'installer dans les rangs de M. Borden qui nous imposa la conscription de concert avec M. Meighen.

Le record de M. Mondou a été exposé au grand jour durant les trois semaines de lutte.

Se présentant tout d'abord comme candidat indépendant, force lui a été d'avouer qu'il était réellement le candidat de M. Meighen, le **BOUREAU DU CANADA**. Il n'a pu éviter les conséquences de la déclaration de M. Ballantyne en Chambre, et les électeurs n'ont pu être trompés comme se proposait de faire M. Mondou.

Les électeurs de Yamaska se doivent aujourd'hui de relever les injures que nous a gratuitement servies M. Meighen depuis 1917, et même depuis qu'il est au pouvoir.

M. Mondou s'est présenté comme candidat de l'autocrate, du tory endurci qui considère comme bolchéviste, fauteur de désordre tout ce qui lui est opposé, tout ce qui n'est pas avec lui sur le chemin du mépris des droits populaires, de la ploutocratie la plus honteuse que nous ayons jamais vue.

Les électeurs de Yamaska ne l'oublieront pas aujourd'hui par leur vote, la grande arme du peuple.

Le notaire Boucher a représenté dignement les intérêts du peuple; il a porté fièrement l'étendard libéral, l'étendard de la liberté des gens et des droits des mandants de ce pays.

La victoire se dessine depuis quelques jours, le candidat de M. Meighen ne conserve plus d'espoir, même en ses cabaleurs qui ont envahi le comté en y répandant l'argent tory mais sans succès.

Les électeurs de Yamaska ont aujourd'hui l'occasion unique de venger Québec des insultes qu'il a reçues de celui qui a présenté M. Mondou comme son candidat.

Qu'ils votent pour l'honneur de leur race et qu'ils écrasent M. Mondou qui a tout pardonné à M. Meighen.

Un résumé tarifaire

Le tarif a donné lieu à bien des discours et à l'exposé de bien des théories.

Nous doutons cependant que jamais, dans nos discussions politiques, on en ait donné un aperçu plus clair et plus concis que l'a fait l'hon. M. King, chef du parti libéral, dans son discours sur le budget.

On trouvera là, en quelques phrases lapidaires, un résumé parfait de la politique libérale.

Nous traduisons (n'ayant pas encore la traduction officielle du "Hansard") :

"La lutte n'est pas entre le libre-échange et la protection. Si quelqu'un en doute, il n'a qu'à relire la deuxième clause de l'amendement que nous avons proposé et que tous les députés de la gauche, je crois, approuveront. Quelle est la signification de cette clause ? Elle dit que les exigences financières du pays demandent qu'on maintienne un tarif de douanes. En autant que l'on admet cela, on ne peut avoir le libre-échange.

"Le tarif, comme le dit notre amendement, est une taxe. C'est une taxe sur les importations, et une telle taxe est une obstruction au commerce. Le libre-échange veut dire l'absence de toute taxe : il veut dire, comme son nom l'indique, liberté entière du commerce, et la perception des revenus par d'autres moyens exclusivement, — l'impôt sur le revenu, par exemple, — et par conséquent, quand le premier ministre dit que le conflit est entre la protection et le libre-échange, il ne décrit pas la situation telle qu'elle est.

"Au moment où vous imposez une taxe sur le commerce, vous faites une obstruction au commerce. Cette obstruction peut servir deux fins principales : elle peut avoir pour but de procurer un revenu, ou d'accorder la protection à une industrie dans le pays. Habituellement, elle atteint les deux buts dans une certaine mesure.

"L'art du bon gouvernement, en matière de taxes, est de faire les taxes aussi légères que les circonstances le permettent, en tenant compte des exigences nationales.

"EN AUTANT QUE LE PARTI LIBERAL EST CONCERNÉ et son attitude sur le tarif, le conflit n'est pas, et n'a jamais été, entre la protection et le libre-échange ; le conflit est entre un tarif imposé principalement pour des fins de protection et un tarif imposé principalement pour des fins de revenus."

C'est ce dernier qui constitue la politique libérale.

L'union fait la force

Il ressort du grand discours prononcé par M. Briand à la Chambre française et de ce qui a suivi : d'une part que l'Allemagne semble manifester un esprit de soumission tardive, de l'autre que l'Angleterre est déterminée à prêter main-forte à son alliée pour assurer que réparation se fasse.

S'il faut louer sans réserve la France de l'énergie dont elle a fait preuve en occupant même la Ruhr pour prouver aux Allemands sa détermination expresse, il ne faut pas d'autre part pousser à l'extrême ; et comme l'a dit M. Briand, "jeter le navire sur les rochers."

Le nouveau gouvernement allemand semble avoir compris que tout refus additionnel de payer équivalait à une catastrophe nationale.

Si dure que soit la dette, elle est encore légère comparée aux dommages fabuleux causés par l'invasion allemande ; et la réparation doit être supportée par ceux qui, non seulement ont été vaincus par la guerre, mais encore qui l'ont allumée.

On a exprimé la crainte que l'Allemagne consente à tout présentement pour écarter le danger immédiat d'une occupation ; mais que dans la suite, elle ne fasse pas honneur à ses obligations.

A cela les gouvernements alliés répondent qu'il faudra exercer une surveillance jalouse et se tenir prêts ; mais tout vaut mieux que de risquer une nouvelle guerre, ou même une occupation à main armée qui ajouterait encore aux obligations allemandes et diminuerait sa faculté de les rencontrer.

Ce qui ressort de cette situation, c'est que les gouvernements alliés, celui de la France et celui de l'Angleterre, — s'ils ont pu différer sur les moyens à employer, — restent d'accord dans le principe et dans le même désir que l'Allemagne satisfasse pleinement à ses obligations.

Aux Etats-Unis, la presse a été particulièrement favorable à l'attitude énergique prise par la France ; mais on s'accorde également à dire, avec le "World" de New-York, qu'il ne faut pas écouter les chauvins qui veulent l'occupation quand même et après que le docteur Wirth, premier ministre de l'Allemagne, a donné l'assurance des premiers paiements, avec une "bonne volonté" que M. Briand lui-même a reconnue.

Le monde entier en a assez de la guerre, de ses horreurs et de ses fardeaux ; et tout ce qui nous en éloigne sera accueilli avec satisfaction.

Il faut que réparation se fasse, mais réparation pacifique.

Et c'est par l'union que les Alliés l'obtiendront le mieux d'une Allemagne qui ne se montrera récalcitrante que si elle croit pouvoir diviser l'Entente.

C'est Aujourd'hui

C'est aujourd'hui que les électeurs de Yamaska doivent enregistrer leurs votes.

Les électeurs de tout le pays ont les yeux tournés vers eux et il appartient à Yamaska de condamner encore une fois la politique scandaleuse de M. Meighen personnifiée par M. Mondou, son candidat.

Deux Politiques

Deux hommes se présentent aujourd'hui devant l'électorat de Yamaska, le premier, M. Boucher, représente les idéals de liberté et de justice, tandis que le second, M. Mondou, représente la politique Meighen.

Nul doute qu'entre les deux, le peuple de Yamaska saura choisir celui qui sera le plus compatible avec les intérêts du peuple, c'est-à-dire le premier.

A la Mauvaise Porte

Les ouvriers de Toronto s'adressent directement au premier ministre pour qu'il apporte une solution heureuse à la situation des sans-travail.

Leur appel est certainement légitime et bien fondé, mais malheureusement, nous craignons qu'ils ne soient adressés à la mauvaise porte, si l'on en juge par le passé.

Un Exemple

Si on a trouvé les deux assaillants du pharmacien Théoret, que la justice les punisse sévèrement afin de donner un exemple.

Trop d'assauts sont ainsi faits pour que les malfaiteurs, lorsqu'ils sont punis, ne paient pas pour leurs crimes.

Renfort Nécessaire

La victoire que vient de remporter M. Briand à la Chambre des députés indique jusqu'à quel point le peuple français endossait son premier ministre dans l'affaire de la Silésie.

Muni de ce renfort, nul doute que M. Briand décidera M. Lloyd George à prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'Allemagne de reprendre les armes.

La Presse Européenne

Ceux qu'on oublie

"Le Figaro" — M. Emile Berr : "A deux pas du Champ-de-Mars. Entre l'avenue Rapp et l'avenue Bugey, une petite rue à l'air neuf, bordée d'hôtels silencieux et qui porte le nom d'un héros qui préfère de 70, Edmond Valentin. Sur la façade étroite de la maison, qui est une des plus élégantes de la rue, il n'y a aucune inscription. Cependant tout le monde, dans le quartier, la connaît. Cette jolie demeure "bourgeoise" est le domicile de quatorze militaires défigurés.

Quatorze... Autant de soldats, victimes de l'effroyable guerre, que de lits à occuper. Et la maison n'en peut recevoir davantage. Encore a-t-il fallu l'agrandir, en aménager certaines parties d'une façon nouvelle, pour que les quatorze y pussent être logés.

Mais il y a aussi les "externes" ; d'autres jeunes hommes, vêtus d'habits civils ou militaires, qu'on voit s'arrêter devant cette porte et dont le regard se tourne avec une surprise effrayée vers les visages. Ceux-là ont un domicile parisien, une famille, un patron et viennent chercher ici des soins nécessaires : une réparation, un changement d'appareillage... Ces travaux, autrefois, s'accomplissaient au Val-de-Grâce ; mais depuis la mort de Morestin, il y a deux ans, le "Val", dit-on, n'est plus pour les mutilés de la face le lieu de salut qu'il était. On les conduisait tous alors au Val-de-Grâce ; la plupart de ces jeunes hommes qui sont ici (je viens de voir leurs fiches) y ont été soignés naguère et n'y retournent plus. L'oeuvre d'"Assistance aux mutilés de la face" — comme l'Ecole dentaire de la rue de La Tour-d'Auvergne — est donc mieux qu'une simple création charitable de l'initiative privée. Elle continue l'assistance de l'Etat. L'Etat doit à ces malheureux des soins et de l'argent, et, provisoirement, faute de ressources, ne leur donne ni l'un ni l'autre. Et ainsi l'oeuvre se voit à réaliser, dans la mesure de ses moyens, ce que l'Etat ne peut faire ou fait mal."

Le Chevaleresque

"Le Gaulois" : M. Alfred Capus : "Quelques publicistes allemands qui essayent, d'une plume un peu lourde, de spiritualiser le débat, reprochent à la France de manquer d'esprit chevaleresque. Ce qui est exqu coast, d'ailleurs, et conforme aux meilleures règles de l'ironie, c'est que nos "confrères" nous proposent l'exemple d'un de leurs compatriotes dont nous défions le lecteur de deviner le nom du premier coup.

Si c'était Frédéric II, on pourrait, à la rigueur, découvrir parfois sous le cynisme quelques éléments d'élégance morale apportés par le goût français du dix-huitième siècle. Mais il ne s'agit pas même du conquérant brutal et retors de la Silésie. Celui qu'on nous désigne comme représentant le chevaleresque dans les temps modernes, c'est Bismarck, parce que, en 1871, il laissa entrer des vivres dans Paris affamé.

Au bout d'un demi-siècle, ces journalistes n'en reviennent pas encore d'une pareille générosité ! Bismarck a toléré qu'après le siège, Paris fût ravitaillé quand il ne tenait qu'à lui d'en laisser mourir de faim les quinze cent mille habitants ! A côté de ce geste glorieux l'occupation de la Ruhr par la légèreté de main que nous allons y apporter ; notre conduite dans les provinces rhénanes ; la façon dont nous avons traité pendant la guerre les prisonniers allemands ; tandis que les nôtres étaient torturés ; le respect qu'à l'armistice nous avons eu de l'uniforme et du drapeau des vaincus et que l'histoire peut-être ne nous pardonnera pas ; cette noblesse que nous avons payée trop cherement, tout cela, au regard de ces intellectuels, doit paraître devant la grandeur d'âme d'un Bismarck !

Il est difficile d'apporter une preuve plus forte du désarroi actuel de l'Allemagne."

Les bastions intellectuels du Rhin

Evocation, à l'occasion du centenaire de Napoléon, l'oeuvre des administrateurs français en Rhénanie. M. Maurice Barrès rappelle dans l'"Echo de Paris", qu'elle doit être la politique de la France dans cette région :

"Depuis le jour où, dans la discussion du Traité de Paix nous demandions à la Chambre de dessiner les formes générales d'une politique rhénane, il y a eu, comme il est trop naturel, bien des tâtonnements. Nous ne voulons pas d'annexion, c'est entendu. Chacun de nous le répète. Pour notre part, nous sommes allés le dire sur le fleuve même, dans cette illustre Université de Strasbourg, et cette semaine encore nous le répéterons dans l'Université d'Aix-en-Provence, où nous fait l'honneur de nous inviter M. le recteur Payot. Mais invinciblement un attrait éternel, notre raison et nos intérêts se portent sur le Rhin. Nous sommes devenus une puissance rhénane de par notre magnifique port de Strasbourg et de par notre puissante flotte fluviale. Notre esprit tend à reprendre le contact avec cet esprit rhénan qui, tant de fois, le long des siècles, conduit avec nous de beaux mariages. Nous pouvons créer sur le Rhin un climat favorable à la protection du monde contre les appétits d'outre-Rhin. Les bastions de l'Est que jusqu'en 1914 nous ne pouvions concevoir que comme militaires et armées de canons, une sorte de consentement universel les voit sur cette rive gauche, prolongés par toute une zone d'apaisement et de collaboration franco-rhénane, en sorte que l'on peut désormais parler des "bastions intellectuels du Rhin."

Les arguments frappants

(De l'"Opinion") : "L'actif président de la Fédération des mineurs anglais, M. Smyth, qui est en même temps membre du bureau de bienfaisance de son district, — est partisan des arguments frappants.

Pendant que la dernière grève battait son plein, un dimanche qu'il accompagnait sa fille au temple, il entendit un passant dire en le désignant : "Tiens, voilà le type qui nous a trahis !"

Aussitôt Smyth enleva sa veste et obligea le passant à en faire autant.

Le débat en était au quatrième round lorsque surgit un policeman qui rappela au président qu'il était là pour faire respecter la loi.

C'est bon ! dit le président de la Fédération des mineurs. Mais je crois que mon adversaire peut encore encaisser deux rounds. Cela fait, je me mettrai à votre disposition.

Smyth se contenta d'un dernier round, qui en valut deux ; puis il remit sa veste, ramassa sa bible et s'en fut au temple rejoindre sa fille avec la conscience sereine du devoir accompli."

Le haut film

(Du "Cri de Paris") : "En arrivant à Lympe, M. Briand fut accueilli cordialement par M. Lloyd George et il lui dit aussitôt avec son meilleur sourire :

— Je salue déjà quelle belle surprise vous aller me faire ce soir.

— Mais, si vous le savez, ce ne sera plus une surprise, répondit M. Lloyd George.

— Je n'en savourerai pas moins tout le charme de votre idée ?

— Et quelle est mon idée ?

— Hé bien, je sais qu'à Lympe on donne volontiers des séances de cinéma le soir et que ce soir vous me ferez voir un film superbe ou une admirable cascade, avec des pavillons britanniques claquant au vent et des panaches de fumée s'élevant jus-

HORLOGERIE

Au Rabais de
25 p. c.

Pourquoi n'offrez-vous pas une horloge grand'mère en cadeau de nocces. Ce meuble ne requiert que peu de place et il orne si bien un corridor ; s'il n'a pas la valeur esthétique de ses aînées du XVIIIe siècle, il a sur eux l'avantage de caresser l'oeil de la perfection du mouvement. Ces avantages commencent à remplacer le prestige de l'antiquité. Et puis, l'horloge moderne aura (si fait, ébloui de marquer les heures qui la vieillissent et lui valent d'être appréciée à son tour comme un patrimoine familial. C'est à l'horloge grand'mère qu'il appartient surtout de marquer les heures heureuses de la vie, et il n'est guère de cadeau plus symbolique à faire à une mariée.

Scott & Bousquet Frères

Limitée

Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie.

479 EST, RUE STE-CATHERINE

qu'un ciel, ira mettre le blocus de vant Hambourg, Lubek et Brême.

— Cela pourrait bien arriver un jour, dit en riant M. Lloyd George ; mais ce n'est pas encore pour aujourd'hui."

L'Allemagne devant l'ultimatum

Que dit d'abord la "Taegische Rundschau", organe du parti populiste, du parti même dont M. Stresemann est le chef ?

L'organe populiste atténue fortement ses récentes objections contre les clauses financières, mais il demande à la Haute-Silésie reste à l'Allemagne, que les frais d'occupation soient réduits et que la liberté économique soit sauvegardée. Les clauses relatives au désarmement le préoccupent bien davantage. Il invoque l'impossibilité pour l'empire de se faire obéir de la Bavière et la nécessité des forces armées, en raison de la menace polonaise. Enfin, en ce qui concerne les coupables de la guerre, il déclare que les difficultés ne sont pas venues de l'Allemagne. En conclusion, il estime que cet ultimatum ne peut pas être accepté sans conditions ni réserves.

On trouve la même argumentation, mais naturellement plus violente, dans la presse d'extrême droite. La "Deutsche Zeitung" réclame un dictateur. Quant à la "Gazette générale de l'Allemagne", organe de M. Stinnes, elle déclare :

"Il est certain que les hommes qui voudront jouer de la confiance du peuple allemand, en cette heure critique, doivent maintenant fermement cette idée que les exigences du Conseil suprême sont franchement intolérables pour nous.

"Non et mille fois non", c'est la seule réponse digna d'un nom loyal.

La presse socialiste majoritaire — celle du président Ebert, de Scheidegger, d'Hermann Muller, de Bauer — elle, observe le silence.

Chez les indépendants, la "Freiheit", qui, en tous temps, joue le rôle d'enfant terrible, constate que la résistance s'accroît à vue d'oeil depuis que sont connues les clauses de l'ultimatum relatives au désarmement et au jugement des coupables.

Nous arrivons aux organes du centre dont la "Germania" est la plus qualifiée. Celle-ci considère comme naturelle — et cela est évidemment d'autre part, l'opinion des socialistes majoritaires — la réalisation du désarmement des gardes civiques et s'attache surtout aux clauses financières.

A ce propos, elle écrit :

"Si le gouvernement accepte l'ultimatum, cela n'équivaudra pas, à notre avis, à assumer un engagement définitif, à observer le tableau de paiement qui nous est remis ; mais cela obligerait aussi la commission des réparations à examiner à diverses reprises nos capacités et à en tirer les conclusions que prévoit l'article 234 du traité. D'une façon générale, ce sera aux membres du nouveau gouvernement à décider par eux-mêmes de la réponse à faire à l'ultimatum. Ce ne serait guère notre tâche de préjuger de la décision du gouvernement et du Reichstag dans cette question vitale.

LA FEMME GRACE MORENO SUBIT SON ENQUETE PRELIMINAIRE

(Suite de la dernière page)

le conteur en question était bien celle qu'occupait la femme Moreno dans la maison.

Le constable Lecompte, du poste No 5, était de service dans le "Red Light District", dans la nuit du meurtre.

Il était environ minuit et un quart, lorsqu'il vit l'accusée fuyant devant un homme qui la poursuivait en courant. Il crut d'abord que c'était deux époux qui se querellaient, mais par prudence et, voulant s'enquérir des faits, le policier suivit le couple.

C'est alors qu'il vit, à un moment donné, la femme se retourner juste au moment où l'homme allait l'atteindre. Tous deux se parlèrent pendant environ une minute et l'inconnu resta comme cloué à un poteau pendant que son interlocutrice s'éloignait.

Lecompte demanda alors à la femme ce qu'elle faisait et celle-ci répondit qu'elle se sauvait de l'homme parce qu'elle ne demeurait pas très loin dans les environs et le lendemain la suivre pour la voir entrer au No 12 rue Clarke.

Il revenait sur ses pas lorsqu'il se contra le Dr Derval, qui lui apprit

qu'un homme venait d'être poignardé rue St-Urbain, et que le sergent Archambault l'attendait sur les lieux.

Le témoin se rendit à son tour et eut connaissance le cadavre de l'homme qu'il avait vu quelques instants auparavant poursuivre la femme en question.

Ici, Me René Thérage s'objecta à ce que le témoin raconte comment il a reconnu la victime, vu que le constable Lamothé, pour certifier que celle-ci était bien l'inconnue dont nous parlions plus haut, s'est basé sur le témoignage de voisins.

Le magistrat Cusson maintint l'objection de l'avocat de la défense et le témoignage du constable Lecompte se termina là.

Les deux autres témoins furent Mme Pollock et le jeune Bennie Greenberg.

Mme Pollock se trouvait dans sa fenêtre, le soir du meurtre, et elle a remarqué qu'un homme poursuivait une femme en lui disant : "Remets-moi cela."

Le couple s'éloigna et le témoin s'aperçut, quelques minutes plus tard, que l'homme gisait sur le pavé dans une mare de sang. Elle se rendit alors auprès de la victime et constata qu'elle perdait beaucoup de sang par une blessure profonde au coeur.

Le jeune Greenberg a entendu l'homme demander à la femme de lui remettre un billet de cinq dollars. Pour toute réponse, la femme, que le témoin identifie comme étant bien l'accusée, dit à son interlocuteur : "Aimes-tu mieux te taire ou aller à l'hôpital ?"

Greenberg ajoute qu'alors la femme s'éloigna et que le défunt l'appela pour lui dire qu'il était frappé et lui demander d'appeler l'ambulance.

Devant l'explication de ces faits, le magistrat Cusson fixa l'examen volontaire de l'accusée au 2 juin prochain.

MYSTIFICATEURS LITTÉRAIRES

Avril ayant ramené le cortège des mystifications légendaires. A cette occasion, il est amusant de rappeler les fantaisies d'écrivains, parfois si complètes et si réussies. A côté de Mérimée, un maître du genre, nous pouvons placer William Sharp, qui "inventa" la poétesse Fiona MacLeod et suscita un tel engouement pour la Muse inconnue sur laquelle il écrivit de nombreux articles biographiques, que des éditeurs anglais réclamèrent la photographie de cette femme illustre, pour la publier dans un album. On ne s'aperçut de la supercherie qu'après la mort de William Sharp.

Sainte-Beuve lui-même se classa dans la catégorie des mystificateurs en publiant ses premières poésies comme étant l'oeuvre d'un jeune étudiant en médecine, mort prématurément et nommé Joseph Delorme. C'était vraiment le "poète mort jeune" décrit par le critique en un vers célèbre :

Ossian, le héros et barde écossais du IIIe siècle, dormait dans l'ombre profonde des âges, quand Macpherson signala tout à coup ses poèmes, en 1760, à l'attention du monde littéraire, en donnant un texte qu'il affirmait original et authentique. L'impression fut énorme : on ne parla plus que d'Ossian ; les critiques le plaçaient au-dessus d'Homère. On ne lui pas ses oeuvres qu'en Ecosse et en Angleterre ; chez nous, le bonar compte d'illustres lecteurs. Nordaparte et Mme de Staël, dit-on, partagèrent l'enthousiasme qu'un Goethe manifesta pour ses poèmes antiques, qui n'étaient qu'en toc.

Il fallut douze années pour que fût dévoilée l'imposture de Macpherson et pour qu'on s'aperçut que ses poèmes n'étaient qu'une habile imitation des vieux chants gallois.

Une telle crédulité doit-elle nous étonner ? Reportons-nous à sept ans en arrière et souvenons-nous qu'on fut sur le point de statuer en France même, au pays de l'esprit, le plus hypothétique des fantoches : le fameux Hégésippe Simon...

Mgr PIETRO DI MARIA A MONTREAL

Les Artistes Canadiens-Français auront prochainement l'honneur d'avoir comme leur hôte officiel Son Excellence Mgr Pietro Di Maria, archevêque titulaire d'Iconium et de légation apostolique du Canada.

La nouvelle nous a été en effet confirmée hier soir par le président gé-

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

Tél. Main 1133. 114, rue St-Jacques
THEODORE RHEAUME, C.A.
AVOCAT
EDIFICE "LA SAUVGARDE"
92, Notre-Dame Est. MONTREAL

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME
Avocats
No 112 RUE ST-JACQUES
Victor Geoffrion, C.A.
Aime Geoffrion, C.A.
J. A. Prud'homme, C.A.
Bulle postale 1924. Phone, Main 11

GOVIN, LEMIEUX & PARENT
AVOCATS
Chambre 808. Tél. Main 300
Edif. Montréal Trust, 11 Place d'Armes

ALEX. DESMARTEAU, L.L.B.
Syndic Autorisé
EDIFICE "LA SAUVGARDE"
MONTREAL

BREVETS D'INVENTION
En tous pays. Demandez la GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement à M. MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

CENTURY COAL COMPANY, LTD.
310 EDIFICE DOMINION EXPRESS
MONTREAL
CHARBON POUR MACHINES
AU VOYAGE

DOMINION COAL COMPANY
DOMINION & SPRINGHILL
BUREAU GENERAL des VENTES
117 rue Saint-Jacques, Montréal

UNE SESSION
DE LA COUR DU BANC DE BANQUE
Ayant juridiction criminelle dans le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la Cour de Montréal.

Le MERCREDI, 1er JUIN prochain, à 10 heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne notice publique à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne malicieusement dans la prison commune ou district et à toutes les autres personnes qu'elles soient présentes.

JE DONNE AVIS AUCUN à tous les juges de paix, coroners et agents de paix, pour le district susdit, qu'ils se y trouver avec tous les témoins.

Le Sheriff, L. J. LEMIEUX
Bureau du sheriff, Montréal, 12 mai, 1921.

PETITES ANNONCES
DOMINION CARPET BEATING CO.
Le seul nettoyeur de tapis, par la méthode. On nettoie les tapis, remplace les meubles aussi les rembourrages, etc. prompt et rapide. 132-134, rue St-Jacques, Montréal.

EMPLOI DEMANDÉ — Vous trouverez un bon ouvrier (travaux de menuiserie) pour élever la pierre et la brique. S'adresser à 2892, rue (trouée) St-Jacques, Montréal.

POUR MARIAGES, FORTUNES, HÉRITAGES — Des centaines de personnes cherchent, chères, sympathiques, discrètes mariages. Photographies, lettres, etc. 25 ans d'expérience. Mrs Wain 107 La Kershwin Bldg., Los Angeles, Cal.

47-28 ans; 4, 11, 18 juin, 1921.

neral de la Société des Artistes et Rodolphe Bedard, qui venait de recevoir de l'un des secrétaires de l'Excellence l'acceptation officielle d'invitation.

La Société des Artistes apprécie hautement l'honneur que le représentant officiel de Sa Saint

De la "Minerve" de mai, 1871

"Chronique d'Ottawa"
CURIEX NOMS DE BAPTEME
par "Carie Tom" — Ecariste Gélinas

Des questions très importantes et d'intérêt général seront discutées. Tous les membres du club et les électeurs du quartier sont invités à y assister.



The National Breweries Limited.

Des questions très importantes et d'intérêt général seront discutées. Tous les membres du club et les électeurs du quartier sont invités à y assister.

LE NEW HAVEN RAILROAD
New-York, 27. — Le New Haven
Railroad a fait application auprès

Etats pour obtenir l'autorisation de reprendre la direction et le contrôle de la New England Steamship Company.

A une assemblée des actionnaires les directeurs ont été autorisés à faire ces demandes et l'on croit que des applications seront aussi faites.

LE MARCHÉ AUX GRAINS

Chicago, 27. — Malgré que le marché du blé ait, par intervalles, dénoté une fermeté considérable, les prix influencés par la dégringolade du chan-
 étranger ont fini par s'orienter vers

	Ouv.	Max.	Min.	Fee
Blé:				
Mai	166	172	165 1/2	166
Juillet . . .	176	120	176	177
Maïs:				

Juillet . . .	62%	65%	62%
Sept . . .	65%	67%	65%
Avoines:			
Juillet . . .	40%	41%	40%
Sept . . .	42%	43%	42%
Porc:			
Mai . . .	94%	94%	94%
Juillet . . .	94%	94%	94%
Lard:			
Juillet . . .	94%	96%	94%
Sept . . .	95%	99%	95%

Flancs:
Juillet 950 987 950
Sept 950 987 950
Minneapolis, 27. — Farine incarnat
A 20c en baisse; en lots de wagon
qualité de famille, A \$9.45 à \$9.60 le
ril en sac de coton de 28 livres; ex
dition, 41,252 barils.
Sons, \$16.00.
B16 — Prix au comptant. No 1
\$1.45 7-8 à \$1.55 7-8; mai, \$1.33 2-4; ju
let, .1.25 7-8.
Mals. No 3 jaune, 54 à 55.
Avoines. No 3 blanche, 36 à 37.

L'n. No 1, \$1.80 à \$1.82.
Chicago, 27. — Hie. No 2 rou
\$1.67 1-2; No 2, \$1.62 1-4.
Mais No 2, mélange, 63.2-4 à 64
No 2 jaune, 63.3-4 à 65 1-4.
Avoines No 2 blanche, 41.1-4 à 41
No 3 blanche, 40.1-2 à 41.
Sorgo No 2, \$1.63 1-2.
Orge, 66 à 71.
Graine de mil, \$4.00 à \$6.00.
Graine de trèfle, \$12.00 à \$18.00.
Perc. nominal.

Winnipeg, 27. — Après avoir subi
en baisse, le marché du blé s'est
raffermi et les prix étaient assez
tenus en fermeture. Mai a tou-
\$1.90 1-2; juillet, \$1.65 5-8 et octo-
\$1.32 7-8. En fermeture ils étaient
descendus de 7-8 à 16-18 par com-

	Ouverture.	Fermeture.
Blé:		
Mai	1.85½ à 1.85	1.87
Juillet	1.61½ à 1.61	1.62
Octobre	1.31 à 1.31½	1.30
Avoines:		

Maï	45 1/2	45
Juillet	45 1/2	46
Octobre	47 1/2	47
Orge:		
Maï	77	74
Juillet	76 1/2	75
Lin:		
Maï	174	172
Juillet	176	173
Octobre	180	180
Soleil:		

Ma	1.68
Juillet	1.48
Prix au Comptant :	
Bifé No 1, nord, 1.97; No 2, nord, 1.80	
No 3, nord, 1.80; No 4, 1.69 3-8; No 1.52 3-8; No 6, 1.37 3-8; sur rails Manitoba, Saskatchewan et Alberta, 3-8.	
Avoines No 2 cw, 46 1-2; No 2 42 1-4; fourrage extra No 1, 42 1-4; No 2 38 3-4; sur	

Orge No 3 cw, 76; No 4 cw, 71; résidus, 63 3-4; fourrage, 63 3-4; sur r 75 3-4.

Lin. No 1 nwc, \$1.72; No 2 cw, \$1.72; No 3 cw, \$1.49; résidus, \$1.27; sur r \$1.72.

Séigle. No 2 cw, \$1.68.

Toronto, 27. — Les cotations sur grains au Board of Trade de Toronto:

ont été comme suit.

Blé du Manitoba, No 1 nord, 2
No 2, \$1.53; No 3, \$1.86; No 4, \$1.53 3/4
Avoines du Manitoba, No 2 cw, 4
No 3 cw, 42 3-4; fourrage No 1
42 1-4; No 1, 40 1-4; No 2, 38 3-4.
Orge du Manitoba, No 2 cw, 76;
4 cw, 71; résidus, 65 3-4; fourrage
63 3-4.

Toutes les qualités ci-dessous en
trepôt à Fort William.

No 2 jaune, 73

Mais américain, No 2 jaune, 70
aux ports d'expédition.
Mais canadien, fourrage nominal
Orges mail d'Ontario, 65 à 70.
Blé d'Ontario, No 2, \$1.50 à 1.55
f.o.b., aux points d'expédition, suivant
coût du fret, No 2 du printemps, 1
à \$1.45; No 2 bl-Goose, nominal.
Avoines d'Ontario, No 2 blanche,
minal, 42c à 44c, suivant le coût
fret.

Pois, No 2, \$1.30 à \$1.35, 60.
Sarrasin, No 2 nominal.
Seigle, No 2, \$1.50 nominal.
Farine d'Ontario, patente 90 p.
le baril, au port de mer; patente 90
nominal, en sacs de jute, Montréal
Toronto.
Farine de Manitoba, sur rails à
Montréal, prix au comptant, 1ère pa-
te 10.50; 2e patente, \$10.
Farine d'alimentation en lots de

gens, livrés à Montréal, fret et
clus Son la tonne, \$26 à \$29; son de
rène, la tonne, \$26 à \$31; farine, al-
mentation, \$1.70 à \$2.19.

Poin, No 1 la tonne, en balles,
rais à Toronto, \$21 à \$23; paille,
la tonne en lots de wagon.

L. A. CARON
COMPTABLE VERIFICATEUR
LICENCIE
INSTITUT COMPTABLE
82, rue Notre-Dame Est, Montréal
Chambre 22, Immeuble La Sau-
vegarde.

FAIRBANKS,

les
n.
al.
.000
.000
.000
.000
.000

GUSSELLIN
& CO
Agents de Change à la Bourse
de Montréal

ACTIONS OBLIGATIONS.

Demandez notre calendrier
financier distribué gratuitement
tous les mois.

102 Ouest, rue Notre-Dame

TELEPHONE : Main 4000
Communiquant avec tous les services.

10

UNE FETE DU BEAU LANGAGE AU CONSERVATOIRE LASSALLE

La distribution des prix au Conservatoire a eu lieu, hier soir, sous le patronage du consul de France. — Récitations. — Allocutions de M. de Verneuil et de M. Eug. Lassalle. — Rapport annuel de M. Léon Lorrain. — Les prix offerts.

La quatorzième distribution de prix annuelle du Conservatoire Lassalle a obtenu, hier soir, dans la grande salle de l'Assistance Publique, un brillant succès sous le patronage de M. Marcel de Verneuil, consul de France au Canada. Les élèves de M. et Mme Eugène Lassalle ont prouvé à leurs directeurs toute la richesse et la délicatesse de leur art. L'allocution des élèves du Conservatoire s'avère châtie, pure, aisée et charmante. Les pupilles n'ont pas été de reste avec leurs aînés. Il est remarquable comme elles, jeunes et toutes petites, se présentent, récitent, émettent un geste, une parole avec la plus grande aisance du monde. Il faut noter le choix judicieux et parfois d'une fine ironie que M. et Mme Lassalle ont fait des morceaux à donner en récitation à leurs pupilles. Le Conservatoire a récompensé la bonne volonté et le talent des élèves en leur décernant, publiquement, hier soir, des prix offerts par le Conservatoire et les bienfaiteurs et nombreux amis de l'œuvre.

M. Léon Lorrain, secrétaire général de l'œuvre, a présenté le rapport de l'année. M. Marcel de Verneuil a apporté un juste tribut d'hommages aux efforts du Conservatoire pour l'éducation du langage et la conservation du beau parler de France. M. Eugène Lassalle a remercié M. de Verneuil, consul de France et les amis et bienfaiteurs du Conservatoire.

La cérémonie a eu lieu sous le distingué patronage de M. de Verneuil. Parmi les principaux invités du Conservatoire, nommons M. de Lalande, consul-supplément de France, Mme de Verneuil, mère du consul, M. et Mme Léon-Mercier Gouin, M. Achille Bergevin, député de Beauharnois, M. l'abbé Etienne Blanchard, p.s., M. L. A. Bédard, Hector Bourgeois, Raymond Emard, Maurice Olivier, J. M. Fortier.

Les cours du Conservatoire seront repris le 6 octobre prochain et auront lieu à l'Ecole Technique, mise gracieusement à la disposition du Conservatoire.

M. Léon Lorrain, secrétaire du Conservatoire Lassalle, donna lecture, du rapport annuel.

RAPPORT DE FIN D'ANNEE

La distribution des prix au Conservatoire Lassalle est attendue, chaque année, avec impatience par les élèves et leurs parents. Le public lui-même s'y intéresse, puisqu'il assiste nombreux à cette soirée qu'on a justement appelée "la fête de la langue française".

Les hommes les plus éminents de cette province ont tenu à tour près à en couronner des élèves les plus éloquents. Le Conservatoire Lassalle est très honoré, aujourd'hui, de la présence au fauteuil de M. Marcel de Verneuil, consul de France qui aura l'impression d'être en famille, puisque c'est, ce soir, la fête de la langue française.

Au début de l'année qui se termine si brillamment, près de trois cents élèves s'étaient fait inscrire. Pour des raisons majeures, les cours n'ont pu être donnés aussi régulièrement que le directeur l'eût désiré. Néanmoins, comme par le passé, l'enseignement de la diction et de l'élocution que l'on dispense ici gratuitement, a produit d'excellents résultats que les examinateurs ont constaté avec un vif plaisir. Le personnel enseignant du Conservatoire a fait 192 cours, et 182 élèves ont été admis au concours de fin d'année.

La distribution des prix qui commença dans quelques instants, sera la quatorzième depuis la fondation du Conservatoire Lassalle. Si l'on jette un coup d'œil sur le palmarès de 1908 et sur ceux des années suivantes, on constate un progrès constant depuis les débuts, débuts d'autant plus difficiles qu'ils furent accompagnés des plus sombres pronostics. Cependant, grâce à l'utilité vite reconnue d'une œuvre de ce genre, et surtout grâce au dévouement tenace et éclairé du fondateur et de ses collaborateurs, le Conservatoire grandit au point de devenir l'institution qu'il est aujourd'hui.

Il y a lieu, cette année, d'inscrire aux annales du Conservatoire Lassalle plusieurs événements heureux. Au cours de l'année, le président du Conservatoire, M. Edouard Montpetit, a été nommé secrétaire général de l'Université de Montréal et l'on sait avec quelle élégance autorité il remplit ces importantes fonctions. M. Léon-Mercier Gouin, qui fut l'un des plus brillants élèves du Conservatoire et qui fut aujourd'hui partie du jury d'examen, a passé avec un remarquable talent sa thèse de docteur en droit.

Le 16 décembre dernier, le directeur du Conservatoire, M. Eugène Lassalle, qui fut l'un des artistes français les plus estimés et les plus fidèles à Montréal, célébrait au Monument National son jubilé artistique, par la représentation, dont la presse montrealaise a rendu compte, des ŒUVRES d'Eugène Manuel, et de trois actes de Ruy Blas. Mme Lassalle et Mlle Violette Delia ainsi que le professeur Landreau et M. Jean Lassalle avaient pré-

excellents résultats que vous nous avez montrés; remercier M. Lassalle de l'honneur qu'il m'a fait en me conviant à présider cette cérémonie charmante; et les féliciter lui et Madame Lassalle de l'effort incessant et heureux qu'ils poursuivent depuis longtemps pour maintenir la tradition et la pureté de S. M. la langue française.

Voici les remarques de M. le professeur Lassalle:

M. EUGENE LASSALLE

Mesdames, Messieurs

et chers Elèves,

Permettez-moi d'abord de remercier M. Marcel de Verneuil d'avoir bien voulu nous faire l'honneur de présider notre distribution des prix et de lui dire qu'une fois de plus, je suis fier de constater que la gentillesse française ne perd jamais ses droits et qu'elle sait se manifester chaque fois qu'une occasion se présente. Notre très sympathique consul, sachant qu'il allait présider à une fête de famille, a eu l'exquise délicatesse de nous procurer le grand plaisir de voir son honorable mère à ses côtés. Merci, Madame, d'avoir bien voulu accompagner votre cher fils et, pardon, de vous imposer une aussi modeste soirée; mais je suis le coupable et respectueusement je m'en excuse auprès de vous.

Je sais depuis longtemps combien une distribution de prix peut avoir de fâcheux pour ceux qui n'y sont pas directement ou personnellement intéressés, mais j'ose dire que la nôtre est chaque année un petit événement qui réjouit et encourage tous ceux qui ont voué un amour inaltérable à la langue française.

Nous retrouvons périodiquement ces bienfaiteurs fidèles et généreux, qui ont compris, depuis longtemps déjà, l'utilité d'encourager les élèves, de les stimuler par les récompenses qu'ils ont pu mériter, en raison de leur âge ou des années passées dans cette école de bon langage d'où sont sortis depuis quatorze ans des sujets qui honorent la race canadienne-française et qui occupent aujourd'hui de brillantes situations dans la vie publique, dans le clergé, dans le barreau et le professorat.

Il ne s'agit pas d'avoir de belles choses à dire, il faut les bien dire et pour cela, il faut apprendre. C'est ce que comprennent nos nombreux amis et bienfaiteurs auxquels j'adresse, au nom du Conservatoire, nos sentiments sincères de profonde gratitude.

Les paroles prononcées, il y a un moment, par M. le consul, ne sont-elles pas pour nous et pour vous tous un puissant encouragement ? Partant du cœur et exprimées par une bouche aussi éloquente que celle de M. le consul, le digne représentant de notre France bien-aimée, ces paroles, dis-je, ne peuvent que relever des courages abattus et nous engager à continuer nos efforts si utiles encore pour l'avenir.

Oui, on a beaucoup écrit et beaucoup dit sur la langue française, on a surtout clamé sur tous les tons, qu'il faut la conserver et la défendre et en cela, c'est faire œuvre pie et patriotique. Mais pour la conserver, il ne faut pas la laisser se déformer et, pour la défendre, il faut s'armer des connaissances indispensables à sa clarté, à sa netteté et à sa pureté.

C'est pourquoi en France, où tout le monde parle la même langue, mais où tout le monde ne la parle pas bien, il existe, dans presque toutes les villes, des conservatoires ou des écoles spéciales, qui ont pour but d'enseigner à parler le français, non pas tel qu'on le parle, mais tel qu'on doit le parler. Des professeurs spéciaux sont attachés aux universités, lycées et collèges pour enseigner l'élocution française, l'art oratoire, l'éloquence parlée, c'est-à-dire que ceux auxquels incombe la charge de l'Instruction publique ont reconnu la nécessité de cet enseignement supérieur.

Puisqu'il en est ainsi à la source même de la langue française, comment ailleurs pourrait-il en être autrement et surtout dans cette belle province de Québec, si fidèle à ses traditions ancestrales, si fière de sa langue, qui lui a permis de rester une race forte et dans laquelle elle a puisé et conserve sa foi inébranlable.

Certes, quand un Français de France aterrit pour la première fois sur les bords du St-Laurent et qu'il entend résonner le verbe de sa mère-patrie, il ressent une joie indicible et éprouve un sentiment d'admiration émue, pour ces cousins, dont la grande guerre a fait des frères et qui ont conservé depuis plus de trois siècles, la langue de leurs aïeux, malgré les difficultés sans nombre qu'ils ont eues à supporter et les luttes dont ils sont sortis vainqueurs, mais je ne pense pas qu'il soit de mon devoir, ni du devoir de personne, d'imiter ceux qui, souvent par courtoisie, oubliant la fable du Corbeau et du Renard, se croient obligés à des louanges méritées par certains, mais non par tous. Il y a là, un danger que ma franchise m'oblige à signaler et je ne suis pas seul à penser ainsi; j'en ai une preuve dans vous, chers élèves, et dans les milliers qui vous ont précédés dans cette école. Vos parents et vous-mêmes, avec compréhensions qu'il fallait vous perfectionner dans la prononciation de la langue française, si belle, si riche et si harmonieuse, quand elle est bien parlée, sans pédantisme. Depuis bientôt quinze ans, près de six mille élèves ont compris tout cela, honneur à eux et à vous tous et puisque la langue s'apprend d'abord sur les genoux de la mère, j'en connais beaucoup déjà

de celles qui, passées par le Conservatoire, apprennent à leurs enfants à dire et à parler, comme dit le poète, en belles syllabes de France.

J'espère, mesdemoiselles, que vous serez bientôt dans le cas de suivre le même exemple, dans l'intérêt de l'avenir de la race française au Canada.

DISTRIBUTION DES PRIX DE L'ANNEE SCOLAIRE 1920-1921

Adultes. Elèves finissants. — Mlle Adrienne Racette, médaille de Son Excellence le Gouverneur-Général; Mlle Anita Lamare, médaille de Son Honneur le Lieutenant-gouverneur; M. Rosaire Vézina, médaille d'or, de la maison Dupuis Frères; Mlle Alice Lacroix, prix spécial offert par M. Marcel de Verneuil, consul de France.

Troisième année. — Diplômes (par ordre de mérite). — M. Rosaire Vézina, avec grande distinction; Mlle Alice Lacroix, avec grande distinction; M. Maurice Meunier, avec grande distinction; Mlle Marie-Anne Potvin, avec grande distinction; M. Romuald Perrault, avec distinction; M. Louis Charlebois, avec distinction; M. Lucien Perrault, avec distinction; Mlle Yvonne St-Onge, avec distinction; Mlle Blanche Dubé, avec distinction; Mlle Laurette Carrière, avec satisfaction; Mlle Yvonne Lebrun, avec satisfaction.

Deuxième année. — Mlle Yolande Laffleur, médaille d'or offerte par l'hon. premier ministre Alexandre Taschereau; Mlle Blanche Miville, médaille d'or offerte par l'hon. secrétaire provincial L. A. David; Mlle Simone McCraw, médaille d'or offerte par sir Lomer Gouin; Mlle Gertrude Maurice, médaille d'or offerte par M. Achille Bergevin; Mlle Fernande Bissonnette, médaille d'or offerte par M. Hector Bourgeois; Mlle Anna Jeannotte, médaille d'or offerte par M. Léon Mercier Gouin.

Mentions très honorables: Mlle Jeanne Roland, Lydia Corbell, Bernadette Filion, Béatrice Joly, Rachel Chaput, Germaine Cyr, Thérèse Cardinal, M. Albert Doyon.

Mentions honorables: Mlle Blanche Jeannotte, Emily Dubreuil, Alice Cyr, Olive Gasson.

Première année. — M. Deligny Labbé, médaille d'argent offerte par l'honorable Cyrille F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique; Mlle Estelle Mauffette, Médaille d'argent offerte par l'hon. Clément Robillard, C. L.; Mlle Laurence Bissonnette, médaille d'argent offerte par M. Fernand Rinfret, député aux Communes; Mlle Monique Côté, médaille d'argent offerte par M. Edouard Montpetit; Mlle Germaine Guernon, médaille d'argent offerte par M. Léon Lorrain; Mlle Germaine Brière, médaille d'argent offerte par M. J. O. Labrecque; Mlle Lumina Bissonnette, médaille d'argent offerte par M. J. A. A. Brodeur; Mlle Yvonne Lamoureux, médaille d'argent offerte par M. W. Emond, gérant du club Canadien; Mlle Lucienne Guérin, médaille d'argent offerte par MM. Charette et Frère; M. Samuel Poitras, médaille d'argent offerte par M. L. N. Patenaude; Mlle Irène Chevalier, médaille d'argent offerte par M. Aldéric Guimet; Mlle Evangéline Zappa, médaille d'argent offerte par la Maison Narcisse Beaudry.

Mentions très honorables: Mlle Irène Beaulieu, Gabrielle Daigneault, Béatrice Gareau, Yvette Taillefer; Mentions honorables: Mlle Irène Langlois, Marguerite Beaugrand, Rita Meloche, Germaine Veilleux, Marguerite Gareau, Yvette Lesage.

Pupilles. — Cours avancé. Jeannette Brouillette, diplôme avec grande distinction; Suzanne Paquet, diplôme avec grande distinction; Yvette Marth, diplôme avec grande distinction; Hélène Labrecque, diplôme avec grande distinction; Thérèse Paquin, diplôme avec distinction; Marguerite Demers, médaille d'or, offerte par M. J. M. Messier; Marcelle Prevost, médaille d'or offerte par M. Rodolphe Bédard; Marcelle Méthot, médaille d'or offerte par M. L. A. Bédard, président du Club Canadien; Béatrice Thibodeau, médaille d'or offerte par M. J. G. Laurendeau; Renée Lecompte, médaille d'or offerte par M. W. Proulx; Germaine Dostaler, médaille de vermeil, offerte par M. G. A. Lacombe; Hélène Carignan, médaille de vermeil, offerte par M. G. A. Lacombe; Mlle Militaire, médaille de vermeil offerte par M. Jules Papineau; Yvette Aubertin, médaille de vermeil offerte par M. Amédée Trudeau; Thérèse Rochon, médaille d'argent offerte par M. Arthur Vallée; Albert Lecompte, médaille d'argent offerte par M. J. A. Trudeau; Laurette Welbronner, médaille d'argent offerte par M. Alphonse Racine; Fernande Crevier, médaille d'argent offerte par M. J. P. Dupuis; Simone Descelles, médaille d'argent offerte par M. Charles Bernier; Juliette Brisebois, médaille d'argent offerte par M. Pierre Chartrain; Reine Aimée St-Marie, prix offert par Mme L. Fréchet; Juliette Fournier, prix offert par M. L. A. Bédard; Madeleine McKercher, prix offert par un ami du Conservatoire; Fernand Charbonneau, prix offert par M. L. A. Bédard; Yvette Paquin, prix offert par M. Narcisse Beaudry; Annette Lefèvre, prix offert par M. Narcisse Beaudry; Cécile St-Marc, prix offert par M. L. Glackmeyer; Marguerite Aubertin, prix offert par Mlle M. Jos. Laurendeau.

Première année

Andrée Hamon, prix offert par Mlle Mercedes Laurendeau; Thérèse Malo, prix offert par M. Sam. Glackmeyer; Violette Trickey, prix offert par M. l'abbé P. Richard; Hélène

Handfield, prix offert par M. l'abbé P. Richard; Gérard Gareau, prix offert par M. L. A. Bédard; Simone Bissonnette, prix offert par M. Narcisse Beaudry; Thérèse Gareau, prix offert par M. Narcisse Beaudry; Adrienne Allard, prix offert par M. L. A. Bédard. Prix offerts par M. G. A. Savoy, gagnés par Yvette Gareau, Noëlla Favreau, Claire Marcl, Marie-Paule Aubertin, Antoinette Joannette, Simone Courville, Gontran Audet, Lina Gareau, Irène Pilon, Jean-Paul Masse, Marcelle Audet, Gabrielle Coutlé.

Prix d'assiduité, décernés aux élèves n'ayant pas manqué un cours durant l'année scolaire. Ces prix sont offerts par Mme Eug. Lassalle. — Adrienne Allard, Marguerite Aubertin, Yvette Aubertin, Simone Bissonnette, Fernand Charbonneau, Simone Courville, Gabrielle Coutlé, Germaine Dostaler, Noëlla Favreau, Juliette Fournier, Gérard Gareau, Lina Gareau, Thérèse Gareau, Yvette Gareau, Yvette Lafflamme, Albert Lecompte, Aurèle Lecompte, René Lecompte, Thérèse Malo, Marcelle Méthot, Denise Millaire, Thérèse Paquin, Béatrice Pilon, Irène Pilon, Marcelle Prevost, Cécile St-Marie, Béatrice Thibodeau, Violette Trickey.

243 NOUVEAUX MEMBRES A L'ASS. DES MARCHANDS

Les membres de l'Association des Marchands ont tenu, hier midi, à l'hôtel Freeman, une importante réunion convoquée spécialement dans le but de recevoir les rapports des comités, à la suite de la campagne très active de recrutement qui vient de se terminer.

M. Adélard Fortier, président de l'Association, ouvrit l'assemblée, mais il invita M. E. W. Doig à prendre place au fauteuil, lui rendant par là un bel hommage de reconnaissance pour le travail effectif accompli par M. Doig, au cours de la campagne.

Ce dernier, après avoir souhaité à tous la plus cordiale bienvenue, invita M. J. G. Fitzgerald, gérant de l'Association, à donner lecture de son rapport.

M. Fitzgerald annonça alors que durant la campagne de recrutement, 243 nouveaux membres avaient donné leur adhésion, et que par ce fait les revenus annuels de l'Association se trouvaient augmentés de \$6,477.50.

Le nombre total des membres, actuellement est de 502. Cinquante-neuf membres canadiens-français ont été enrôlés durant la campagne, ce qui porte l'effectif total canadien-français à 100.

Le comité des recherches de l'Association a aussi accompli un travail effectif. 54 mandats d'arrestation ont été émis de mandats 14 autres pour perquisitions. Une valeur de plus de \$1,200. de marchandises ont été retrouvées.

M. M. B. Russell, du "Canadian City Bureau", adressa à son tour la parole et dit que l'Association des Marchands progressait de plus en plus et qu'il était temps plus que jamais pour les marchands de Montréal, de se protéger en adhérant au mouvement entrepris par l'Association, dont le travail, à cet effet, est vraiment remarquable et d'ailleurs très apprécié.

Les membres se formèrent ensuite en comités, pour l'étude d'une trentaine de résolutions qui seront prochainement soumises au comité exécutif.

LES MARCHANDS DE CHARBON PROTESTENT

La section des marchands de charbon de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, a tenu, hier soir, une réunion spéciale pour discuter la question du prix du charbon et pour considérer la véracité des chiffres émis il y a quelque temps par le maire Martin aux journalistes de Montréal.

Comme nous l'avons déjà déclaré dans notre journal, le maire prétend que les marchands de charbon font un profit de \$4 la tonne, ce qui est honteux, une exploitation sur laquelle il faudrait attirer l'attention des autorités fédérales.

Les marchands de charbon ont vivement protesté contre cette déclaration du maire Martin et ils déclarent qu'ils sont prêts à soumettre la question à l'importante commission d'enquête qu'obtendrait le maire.

M. L. J. Marchand, ancien secrétaire de l'Association, a déclaré, hier soir, ce que nous avons déjà publié, au cours d'une entrevue qu'il nous donnait, que les marchands de charbon ne font certainement pas plus de 56 cents par tonne de profit net. Il a donné des détails que nous connaissons déjà quant à l'exploitation du commerce du charbon et il a déclaré que le maire a certainement été mal informé et que ses chiffres sont inexacts du commencement à la fin.

Finalement, l'assemblée décida d'adopter une résolution dans laquelle elle proteste énergiquement contre les faussetés répandues par le maire et elle espère que son honneur réussira à porter la question devant une commission d'enquête où la chose sera débattue à la lumière des chiffres exacts qui seront tout à l'avantage des détaillants de charbon.

M. Marchand a également mis les membres au courant d'une déclaration parue dans le "Coalgate" de New-York, où M. John L. Lewis, président de la Fédération américaine des mineurs, dit catégoriquement qu'on a tort de retarder les achats de charbon pour espérer une réduction dans le prix provenant d'une baisse des salaires, car les salaires des mineurs ont été fixés et demeureront en vigueur.

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED
EXCURSION DE QUATRE JOURS
ORGANISÉE PAR
L'ASSOCIATION CHORALE ST-LOUIS DE FRANCE
AU SAGUENAY ET RIVIERE-DU-LOUP
AVEC ARRÊTS DE QUELQUES HEURES À
Québec, Malbaie, Tadoussac et Rivière-du-Loup
A bord du vapeur "CAPE ETERNITY"
Départ jeudi soir (30 Juin) à 7 h 30 — heure avancée — retour, lundi après-midi.
Passage, repas et cabine extérieurs — \$40.40, taxe comprise.
Le nombre des passagers est limité à deux cents. La salle à manger du vapeur peut accommoder cent passagers à la fois.
Concert et autres amusements.
Pour toutes informations s'adresser à
LARIVIERE INCORPORÉE 911 ST-LAURENT
PLATEAU 1000.

IL AVAIT DES ETOURDISSEMENTS, DES MAUX DE REINS ET SE SENTAIT DEPERIR

Il a pris des Pilules Moro pour les HOMMES Et il a bonne santé



M. Wilfrid Dufresne

Depuis deux ou trois ans je travaillais bien difficilement parce que j'étais souvent pris d'étourdissements qui faisaient que je ne voyais plus rien. Les médecins qui m'avaient soigné disaient que j'étais atteint d'une maladie de reins. Le fait est que j'éprouvais aussi des douleurs de reins. Je perdais des forces et ne mangeais presque plus. Les remèdes que je prenais ne semblaient pas me faire de bien. J'ai essayé les Pilules Moro. Après en avoir pris une dizaine de boîtes les forces m'étaient revenues, les étourdissements avaient cessé, ma digestion se faisait plus facilement, je ne souffrais plus des reins, travaillais sans fatigue, enfin j'avais bonne santé. M. Wilfrid Dufresne, 187, rue Dorchester, Québec. Les Pilules Moro sont en vente partout. Prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation, adressez: Compagnie Médicale Moro, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

CRE SOBENE

(Capsules)

Balsamiques - Anti-pyriques

Gâtissent les toux chroniques ou aiguës, les Bronchites, la Grippe, les Maux de gorge, Laryngites, etc. sous la forme de comprimés ou de capsules crébène. Montréal.

jusqu'au 31 mars 1922, suivant le contrat signé entre les propriétaires de mines et la Fédération.

NOUVEAUX RENFORTS EN IRLANDE

Le cabinet Lloyd George veut en finir avec les républicains

L'INCENDIE DES DOUANES

Il fut ordonné par le Dail Eireann, publié le "Irish Bulletin"

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 27. — Le cabinet a décidé d'envoyer des renforts considérables en Irlande. Il est rumored que de nouvelles mesures seront adoptées contre les troupes républicaines dans le sud et l'ouest, d'après une nouvelle du "Times".

Un grand nombre de troupes mobiles, dit le journal, sera employé pour cerner les rebelles dans des grandes étendues. Il ajoute que les détails n'ont pas encore été arrêtés. Etant donné l'envoi de troupes en Silésie, il est difficile de trouver des troupes dans le moment.

L'INCENDIE DES DOUANES FUT ORDONNE PAR LE DAIL EIREANN

Dublin, 27. — Le "Irish Bulletin" publie ce soir que la destruction des Douanes de Dublin fut une opération militaire ordonnée par le Dail Eireann. Il dit que l'opération fut un entier succès.

"A un moment, un signal mal compris causa la cessation prématurée du travail, dit le Bulletin, qui raconte comment l'édifice fut brûlé. Si sévère fut la discipline que les hommes furent immédiatement rappelés et l'opération terminée.

Le Bulletin prétend que l'incendie des Douanes réduisit les plus importantes branches du gouvernement civil anglais en Irlande à une virtuelle impotence. Il regrette la destruction du bel édifice mais déclare que la vie de 4,000,000 de concitoyens vaut plus qu'un chef-d'œuvre d'architecture.

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN LIMITEE

DE MONTREAL, QUE.

SERVICE DE LIVERPOOL.

S.S. Canadian Mariner. 1er Juin

SERVICE DE LONDRES

S.S. Canadian Seigneur. 28 Mai

SERVICE DE GLASGOW

S.S. Canadian Squatter. 27 Mai

SERVICE DE CARDIFF & SWANSEA

S.S. Canadian Harvester. 31 Mai

SERVICE DES INDIES ET DE L'ORIENT.

S.S. Canadian Pioneer. 11 Juillet

SERVICE DE L'Australie ET DE LA NOUVELLE-ZELANDE.

S.S. Canadian Splicer. 28 Mai

SERVICE DE JAMBOUR, SANTOS, BRISBANE, MONTREAL, ET BUENOS-AIRES.

S.S. Canadian Otter. 31 Mai

SERVICE DE BARBADOS, TRINIDAD ET DEMERARA

S.S. Canadian Heaver. 7 Juin

SERVICE DE JAMBOUR, KINGSTON ET BELIZE

S.S. Canadian Fisher. 11 Juin

SERVICE DE LA HAVANE, CUBA

S.S. Canadian Miner. 31 Mai

SERVICE DE ST-JEAN, TERRE-NEUVE

Via Charlotteville, L.P.E.

S.S. Canadian Sapper. 27 Mai

*Transporte un nombre limité de passagers de cabine.

*Transporte des passagers de très classe seulement.

*Adresse: W. A. Cunningham, Agent général de fret, 230 rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

48-Nov-20-21

LE PASSEUR CANADIEN

Changements et additions dans le service des trains en vigueur

dimanche, 5 Juin 1921.

entre

Montréal, Toronto, Hamilton, Detroit et Chicago.

Montréal et Pointe Fortine

Montréal et Ottawa (via Lakeshore)

Montréal et Mont-Laurier.

Des trains additionnels circuleront aussi entre

Montréal et St-Lin

Montréal et St-Gabriel.

Montréal, Knowlton et Waterloo

Pour renseignements s'adresser aux agents des billets.

47-10th de fer

SUD-AFRICAIN

Service régulier de Montréal

S.S. Bengala. 25 juin

QUEST-AFRICAINE

Nouveau service à la Côte Africaine et retour.

Pour tous renseignements, s'adresser à

ELDER-DEMPTSTER & CIE

LIMITED

133 Edifice Board of Trade, Montréal.

41-N

"Durant l'occupation de la Belgique, ajoute le journal, l'armée belge aurait, à bon droit, saisi la première occasion de chasser l'envahisseur allemand des édifices publics employés par lui pour loger le mécanisme du gouvernement et si la guerre l'avait demandé, l'armée aurait détruit les édifices."

"Ainsi, il n'y a pas de doute que si un envahisseur du 20^e anglais occupait Somerset House, édifice ressemblant de près aux Douanes en grandeur et en style architectural, et dirigeait son gouvernement de là, que les Anglais s'abstenaient de l'attaquer afin d'épargner l'édifice."

RUINES QUI FUMENT ENCORE

Dublin, 27. — Les pompiers sont encore à arrêter les ruines des Douanes aujourd'hui. Des barricades ont été érigées et le district est gardé par un grand corps de troupes.

Des rumeurs ont circulé que des Sinn Féiners qui s'étaient réfugiés dans les voûtes de l'édifice se sont échappés subrepticement. Un des civils tués à été identifié aujourd'hui comme étant P. T. O'Reilly

PAGE FEMININE

ESTIVALES

I

Dès que tu vois l'été flamboyer sur les roses,
Et l'azur ruisseler comme une onde sans pli,
Dérobe tes regards au piège ardent des choses,
Et couronne ton cœur de silence et d'oubli.

Parce qu'un vain rayon aurore les femmes,
Vas-tu comme un enfant transir et te pâmer,
Et dans l'éclat des corps voir le reflet des âmes,
Et l'asservir à l'âpre illusion d'aimer?

Sois plutôt de ceux-là qui savent, fibre à fibre,
Dompter leur lourd chair que le Désir poursuit:
Savoure le bonheur austère d'être libre
Et de faire à ton gré ta lumière ou ta nuit....

II

Pourquoi tous ces desirs qu'un vent brusque balance?
Pourquoi tous ces regrets qui gonflent le silence?...
Tu lis dans le jardin sur le fauteuil d'osier,
Indolente, du rêve accroît ton indolence:
Près de toi une rose empourpre le rosier;
Les cloquets dans le pré scandent à plein gosier
Leur strident refrain aux notes inégales
Qu'au loin, sous les épis, prennent des cigales...
Le beau jour, tout le jour, flamba comme un brasier;
Il s'affaissa sur nous en déchantant ses flammes...
N'est-ce pas maintenant l'heure tendre où les corps
Laisaient au-dessus d'eux transparaître les âmes,
Ou les yeux avec l'ombre ont de secrets accords?
Je suis auprès de toi; je cherche ton sourire...
D'où vient donc que les mots d'amour que tu vas dire,
Je les craigne, et je sente, en ce calme décor,
Le soir nous transpercer avec sa flèche d'or?...

Maurice LEVAILLANT.

CHRONIQUE

L'amabilité

Un don, le plus enviable pour une femme, don irrésistible et charmant, à la portée de toutes les intelligences, don qui n'est au fond qu'une bonne habitude à donner dès la petite enfance, don précieux que les fées jadis confondaient avec l'art de plaire pour en parer leurs filles, c'est le don d'amabilité. Combien de contes charmants commencent par ces mots : "Il était une fois une princesse parfaitement aimable..." Soyez aimables, tenez-vous droites : Cette double formule résume à peu près tout le secret du charme féminin.

Tenez-vous droites ! Vous marcherez alors avec élégance et légèreté, vous vous accoutumerez à une allure souple et rythmée. Vous porterez la tête haute, ce qui est un point essentiel pour toute personne désireuse de donner d'elle l'impression d'une distinction native. En même temps, les pommons se développeront, le sang circulera plus vite, le regard prendra cette assurance, cette droiture qui n'exclut pas la douceur. Ce mot mille fois répété par une mère prévoyante : "Tenez-vous droite", peut avoir d'immenses conséquences pour l'avenir moudain d'une jeune fille.

Soyez aimables ! Tout est là. C'est le grand secret. Trop souvent on confond l'amabilité avec la banalité. C'est un ton distrait, un accent maintes fois reproduit. C'est du bout des lèvres une parole sans portée, qui frappe l'oreille sans arriver au cœur. L'amabilité appartient à une puissance délicieuse qui touche et pénètre. C'est un regard, un sourire, une attention, une pensée, qui ont éveillé quelque chose de doux, de délicat, dont l'impression vous a charmé et demeurera. Il est des êtres qui, dès la plus jeune âge, ont en eux le privilège d'être aimables. Un charme attirant émane d'eux. La beauté la plus parfaite, si elle n'est pas en possession de ce don, pâlit auprès d'une autre qui le possède. L'expérience de la vie nous enseigne donc que la qualité la plus précieuse à cultiver chez nos filles, est l'amabilité. C'est un des moyens que les femmes les plus célèbres par leurs grâces et leurs succès mondains, ont mis en œuvre. L'impératrice Joséphine, Mme Récamier, si admirées au commencement du XIX^{ème} siècle, étaient les personnes les plus parfaitement aimables que l'on put rencontrer alors. Mme Récamier souriait aux petits ramoneurs que sa beauté frappait dans la rue et qui s'arrêtaient interdits à la regarder. L'impératrice Joséphine n'adressait jamais la parole à un homme ou à une femme sans laisser l'impression d'une bienveillance, d'un intérêt dont on était ravi.

Il faut, dès la petite enfance, que les fillettes soient aimables, d'instinct, avant de réfléchir et de penser. On s'attachera à les entourer de personnes douces, d'humeur égale et enjouée, de celles qui n'aperçoivent pas tout d'abord le mauvais côté des choses et des êtres. On interdira absolument tous les propos critiques et déshabituants, et particulièrement tout ce qui est propre à faire surgir dans l'âme de l'enfant la soif et basse vanité de se croire au-dessus des autres par des dons étrangers à la personnalité, tels que le rang et la fortune. Être un enfant noble, être un enfant riche, voilà des expressions qui sont absolument bannies de l'éducation. Pauvres petits ! la vanité se prend vite, et c'est un poison si contraire à la saine direction de l'esprit. Il faut parer surtout à leur cœur. Lorsqu'on leur qu'il est presque aussi nuisible pour

fait le récit d'une belle action, d'un acte de bonté, il faut éveiller en eux le désir de l'imiter, que leur âme s'ouvre à la pitié, que leur intelligence s'applique à découvrir ce qui plaît autour d'eux.

Le plus grand éloge qui puisse être fait d'une femme est de dire : elle est aimable. Cela donne le droit d'être laide et même mal habillée. Une fille sans dot, intelligente et simple, parfaitement aimable avec les vieilles dames, les vieux messieurs, les enfants, les jeunes gens, est à peu près certaine de n'être pas dédaignée. Il y a des femmes qui veulent faire de l'élégance avec du dédain. Dédaigner, pour elles, c'est régner; et de bonne foi elles vont partout semant l'hostilité et le mépris. De combien d'avantages faut-il être étayée dans la vie pour imposer un procédé semblable !...

S. C.

CHRONIQUE MEDICALE

Le régime du gouteux

L'un des principaux secrets pour guérir la goutte, est de savoir se priver au point de vue alimentaire, quantité et qualité : *pono gularmetas*, disait l'Ecole de Salerne. Le lait et les œufs, les viandes tendres et bien cuites, en quantité modérée, les poissons maigres, les légumes et les fruits frais, résument les menus qui doivent être simples et sobres, simplicité et modération assurant digestion et nutrition normales. Des boissons aqueuses et délayantes, les limonades — citrique, lactique ou chlorhydrique — peu sucrées, s'imposent aux gouteux. Toute cuisine relevée et savante, toutes sauces grasses épicées, succulentes et raffinées, nuisent au malade, moins peut-être par la concentration des condiments que par l'excitation condimentaire, qui les pousse à la suralimentation, alors qu'ils y sont déjà que trop portés par leur appétit souvent excessif. Tout repas copieux, d'ailleurs, congestionne la glande hépatique et accentue la fabrication de l'acide urique.

Gros mangeur par nature, le gouteux doit, par auto-suggestion, se transmuter en petit mangeur. Il doit renoncer aux bouillons, extraits et gelées de viande, au gibier à poil, aux mollusques, aux crustacés, aux cerveaux, aux abats, aux viandes gélatineuses et riches en nucléine — le ris de veau principalement. Tous les produits d'origine animale sont générateurs d'urémie. Tout abus des substances azotées, surtout s'il y a pénurie d'hydrocarbures alimentaires, met obstacle à la désintégration de l'acide urique à l'accumulation, alors, dans l'organisme. Après d'innombrables expériences sur les animaux, on peut affirmer qu'un semblable régime à contre-sens, produit les mêmes effets qu'une intoxication alcoolique ou métallique (saturisme). C'est en entravant le travail des reins, principalement, qu'on dispo-nerait à l'apparition des accès gouteux. La conclusion est facile.

Le corps gras et les aliments d'épargne (thé, café, chocolat, etc.) sont souvent aussi nuisibles aux gouteux, dont ils restreignent les combustions, dont ils exagèrent les albuminoïdes, producteurs de toxicité et d'énergie.

Les uricémiques se trouvent, presque toujours, fort mal du régime végétarien absolu; car leur vitalité a besoin d'être entretenue et remuée pour pouvoir résister aux incursions cathartiques, et les hydrocarbures ne sauraient suffire à assurer le tirage de la machine et les perfectionnements indispensables. Bien plus, j'ai vu l'abus du pain devenir, pour certains gouteux, une cause puissante de suracidité sanguine. L'estime-t-on la direction de l'esprit. Il faut parer surtout à leur cœur. Lorsqu'on leur qu'il est presque aussi nuisible pour

eux que certains végétaux acides, traditionnellement interdits aux gouteux. Le pain doit, avec avantage, être remplacé par la pomme de terre bouillie ou cuite dans le "diable": le tubercule précieux de cette solanée n'apporte, en effet, au milieu humoral, que des éléments alcalino-potassiques favorables à la députation uricémique.

Tout aliment suspect comme fermentation ou fraîcheur même s'il s'agit de fruits et de légumes verts, doit être banni de la table du gouteux. Le vin blanc et le cidre léger sont admissibles; mais il faut interdire l'emploi du bourgogne, du champagne, des grands bordeaux, des vins forts et, surtout, des vins de liqueurs. Les boissons distillées, étendues d'eau, m'ont paru fréquemment moins nuisibles aux gouteux que ces boissons fermentées; souvent même, j'ai conseillé, avec succès, à certains uricémiques au foie torpide, aux reins peu actifs, l'usage aux repas, comme boisson, d'une petite quantité de genièvre (schiedam ou canadien whiskey, de préférence) diluée dans de l'eau minérale ou dans une infusion végétale lithontriptique (galac, pariétaire, bugrane, ulmaire, uva ursi, fleur de fève).

Un mot sur l'hygiène morale. Les fatigues, émotions, tracasseries, inquiétudes, caprices de déprimer le système nerveux, contribuent au trouble plus prononcé de la nutrition cellulaire. Le repos de l'esprit, la tranquillité morale, l'absence de surmenage intellectuel et autres, sont les besoins primordiaux de tout gouteux hyper-tendu, candidat à l'artério-sclérose. D'autre part, les chagrins compromettent la glande hépatique, dont l'intégrité constitue la principale sauvegarde de l'uricémie. Tranquille, le gouteux éloigne ses crises et diminue leur violence; au contraire, un entourage énervant, un labeur qui obsède, lui deviennent fréquemment funestes.

Docteur E.

CHRONIQUE DE LA MODE

Mantes et Soieries

(Pour le "Canada")

Les mantes prennent, cette saison, des allures et des formes tout à fait particulières. Ce ne sont plus, à vrai dire, que de longues pélerines, sans manches, sans même d'ouvertures pour les bras, qui retombent mollement, et forment des pointes sur les côtés, derrière et devant. Elles permettent ces jolis mouvements aux quels sont expertes toutes les femmes, et par lesquels elles s'enveloppent si frileusement et si gracieusement.

Ces jolies mantes se font en divers tissus: satin, crêpe marocain, jersey de soie, crêpe de Chine, pour les après-midi ou les soirs habillés.

Pour la campagne, les tissus plus simples conviennent mieux, parmi lesquels en compte la serge, la gabardine, et même le vulgaire tricot de laine, ce dernier plus spécialement réservé à la mer.

Quand je dis vulgaire, j'emploie une expression impropre, car jamais, qu'il soit de laine ou de soie, le tricot n'a été si généralement porté. Les blouses, les gilets, les chemisettes, qu'elles soient simples ou richement brodées, accompagnent beaucoup de tailleurs, et sont absolument pratiques, parce que, tout en étant un vêtement facile à porter, il est pourtant assez habillé pour ne jurer dans aucune circonstance.

Les tricots de laine ou de soie, dont les nuances choisissent si joliment au soleil de l'été, vont grandir leur succès de jour en jour, d'autant qu'ils ont bénéficié — chose rare qu'on ne peut y croire — d'une baisse de prix assez appréciable.

Esperons que cet exemple sera suivi par d'autres fournitures, et que nous reverrons avant qu'il soit longtemps, sinon les prix d'avant-guerre, du moins les prix possibles, qui permettraient à toutes les femmes de satisfaire leurs caprices, sollicités à chaque pas par les jolies choses exposées aux vitrines des magasins.

En ce moment, c'est la tentation des soieries qui domine. Taffetas, foulards, satins brochés, rivalisent de splendeur, autant par la qualité, la coupe du tissu, que par les dessins qui l'ornent : ramages, fleurs, dessins orientaux, tous plus brillants, plus artistiques les uns que les autres. Et ces superbes étoffes feront les jolies robes, dont nous venons de voir les modèles chez les couturiers, et qui valent de forme aussi bien que de genre.

Chez les uns, la ligne reste à peu près la même que celle de l'an dernier, avec un peu plus d'ampleur, un peu plus de longueur, mais toujours aussi simple, aussi droite. Chez d'autres, au contraire, la ligne s'élargit quelque peu, sans exagération cependant; mais toujours la simplicité régnait en souveraine maîtresse, simplifiée, rebâtie par des garnitures artistiques, par des broderies de rêve, par le chic de la coupe et de l'ensemble.

On a bien cherché à faire revivre les lourds drapés qui ornaient les robes du Second Empire, mais les femmes élégantes restent fidèles et nous devons les en féliciter, à la mode qu'elles ont adoptée depuis plusieurs années, et, en outre, les jolis doigts de fée aux quels nous devons tant de merveilles, ne savent plus donner à ces draperies l'aspect gracieux qu'elles avaient autrefois, et que nous trouvons aujourd'hui si roccos. Autres temps, autres mœurs!

La vision change comme la mentalité, et telle mode qui paraissait char-

mante il y a cinquante ans, nous ferait aujourd'hui pousser des cris d'horreur!

Les mantes ont tenté, pour la saison d'été, de ressusciter des garnitures en l'air; mais on y paraît très réfractaires. Jamais, en effet, les chapeaux n'ont été plus ornés de garnitures tombantes, flots de rubans, plumes glycérolées, écharpes de crêpe de Chine ou de dentelles, crosses, fleurs, fruits, tout retombe sur l'oreille et jusque sur l'épaule. Les chapeaux d'organdi commencent à faire leur apparition, en même temps que les robes de voile de coton, de crêpon, d'organdi. Ces robes légères seront très simples aussi. C'est la note du jour.

MICHELINÉ.

RECETTES

Cuisines de grenouilles

BOUILLON. — Couper les cuisses et l'arrière-train, écorcher, supprimer le bout des pattes, faire cuire avec poireaux, carottes, oignons et beurre frais. Ajouter du cerfeuil, du persil et du sel; les égoutter, les piler dans un quart de mie de pain tendre trempée dans du lait. Passer cette purée, la cerner avec des croutons; mouiller de bouillon gras ou maigre.

GRENOUILLES EN RAGOUT. — Couper les cuisses, faire blanchir à l'eau bouillante avec du sel et une cuillerée de vinaigre. Les mettre dans une casserole avec un demi-quart de beurre fondu, une demi-cuillerée de farine, un verre d'eau bouillante, poivre, sel, gousse d'ail, bouquet garni. Après un bon quart d'heure de cuisson, lier avec une liaison de deux jaunes d'œufs.

Les fritasses se préparent comme celles du poulet. Les tourtes se préparent comme les fritasses; seulement on ne met pas de liaison.

CUISSES FRITES. — Les placer dans une casserole avec un peu de beurre, de poivre et de sel; au bout de dix minutes, les laisser refroidir, les tremper dans la pâte et les faire frire en les mettant une à une dans la friture bien chaude. Servir avec du persil.

AUX FINES HERBES. — Plonger à l'eau bouillante trois douzaines de cuisses de grenouilles, simplement pour les raidir; leur couper les pattes. Mettre dans une casserole deux cuillerées d'oignon haché, faire revenir avec du beurre. Ajouter les grenouilles, les faire revenir ensemble. Assaisonner avec sel, poivre et muscade, feuille de laurier et gousses d'ail. Mouiller avec un verre de vin blanc, faire réduire celui-ci, saupoudrer alors avec des fines herbes hachées et câpres. Servir.

LA POULETTE. — Prendre le train de derrière de trois douzaines de grenouilles propres. Les faire dégorger deux heures dans de l'eau et du lait. Emincer un oignon et une carotte. Les faire revenir ensemble avec du beurre. Ajouter les grenouilles. Cinq minutes après, saupoudrer avec une pincée de farine et mouiller avec moitié eau chaude, moitié vin blanc. Ajouter du sel, grains de poivre, bouquet de persil. Faire bouillir et retirer sur le côté du feu. Quand les chairs sont tendres, passer la sauce. La lier avec deux jaunes d'œufs. La finir avec du jus de citron et du persil haché. Dresser les grenouilles sur un plat, masquer-les avec la sauce.

MELANIE.

BOUTADES

D'un peintre : "Pas de talent; mais beaucoup de commandes".

"Les gens indiscrets sont toujours ceux qui réclament le plus de mystère."

"Une femme mince est regardée cinq minutes par tous les hommes, mais une femme ronde est regardée longtemps par le même."

La franchise est un revolver qu'on n'a pas le droit de décharger sur les passants.

Au fond de tout talent de femme, il y a un bonheur marqué.

Georges de PORTO-RICHE.

EVOCATION TRAGIQUE

Guillaume le soir du drame de Serajevo

Comment Guillaume II accueillait-il la nouvelle du drame de Serajevo? Un témoin important qui passa la soirée du 28 juin 1914 à Potsdam, auprès de l'empereur, a raconté quelle attitude l'acteur principal du grand drame qui allait ensanglanter le monde crut devoir prendre au cours de cette soirée. — Et c'est ce récit circonstancié, publié par la "Revue Universelle", dans son numéro du 15 avril, signé du prince Vladimir Ghika, que nous reproduisons ci-dessous :

Ce soir-là, comme d'habitude, étaient invités à la table impériale, dans la stricte intimité de la famille, le prince Carol de Roumanie et l'officier général attaché à sa personne. Le prince Carol était l'objet de marques d'affection particulière du kaiser, tant par sympathie naturelle que par calcul politique; il essayait de former et de séduire tout ensemble le futur roi d'un pays fort important pour le jeu de la politique allemande; il souhaitait en outre être agréable au roi Charles, arbitre de l'Orient européen. Aussi traitait-il le prince en enfant de la maison. Pour son entrée au 1^{er} régiment de la garde comme don de joyeux événement, il lui avait épargné ce que l'épreuve de bienvenue a d'excessif, en faisant verser dans le hancq géant que doit vider d'un trait

tout nouvel officier le contenu d'une seule bouteille de champagne, au lieu des quatre ou cinq prescrites par la coutume; cette attention délicate, contraire à tous les usages et très commentée, avait été suivie de paternelles prévenances. Le prince ainsi que le général étaient fréquemment invités à dîner au château de Potsdam, quand l'empereur lui-même ne venait pas au mess se divertir avec les officiers du 1^{er} régiment de la garde, dont il était colonel. Le soir où la tragique nouvelle se répandit à travers le monde, les deux convives aperçurent, en entrant, l'empereur, adossé à la fenêtre, l'air sombre et absorbé. Il les laissa venir vers lui sans faire un geste, puis brusquement s'avança et, après une rapide poignée de main, il s'écria d'une voix courroucée : "Eh bien, que dites-vous de ce coup ? C'est inouï ! On ne peut plus vivre avec de pareilles canailles !" Et pour répondre à l'étonnement et à la curiosité de ses interlocuteurs : "Je parle de ces... Serbes qui ont assassiné l'archiduc héritier et sa femme..." Puis aussitôt, avec violence, il ajouta : "Il ne leur suffit, à ces... d'assassiner leurs souverains. Ils vont frapper ceux des autres. Ce n'est pas tolérable ! L'Europe devrait s'entendre pour mettre ces "bêtes puantes" hors d'état de nuire ! Il faut prendre des mesures..." Sans quoi nous y passerons tous..."

Le dîner fut sinistre. L'empereur mangeait la tête basse, dans un silence qu'il soulignait de regards farouches, ne l'interrompant que pour échanger avec l'impératrice quelques souvenirs sur l'archiduc et ses "chers malheureux enfants", sur "ce dernier séjour tout récent à Konopischt", "cette vie si paisible de famille", "leurs belles fleurs", "le calme de leur vie", "et tout cela fini, fauché, détruit en deux minutes par les balles d'un sauvage". Après dîner, l'atmosphère devenait encore plus lourde. L'empereur va s'asseoir sur le billard, bras ballants, jambes ballantes, la tête inclinée; il ne dit plus un mot, et laisse échapper seulement, de temps à autre, quelques exclamations sourdes. Et la soirée se prolonge ainsi, pénible, toute en conversations à voix basse, entre l'impératrice, ses trois fils présents et les deux convives. La souveraine finit par s'approcher de Guillaume et lui prend la main droite qu'elle caresse doucement, mais il se dégage brusquement et semble vouloir dire : "Qu'en me laisse ! Il ne s'agit pas ici de cajoleries de femme". Sur quoi l'impératrice plonge dans une profonde réflexion et se retire. Les trois fils, suivant leur coutume, baissent la main de leur père. L'empereur, au lieu de leur répondre comme à l'ordinaire par un geste, ou un mot aimable, paraît insensible à ce qu'il entoure et comme absent. Les deux hôtes restent seuls avec l'empereur. Le général fait signe au prince pour qu'il prenne congé. Alors, seulement, Guillaume paraît sortir d'un rêve : "Triste soirée pour toi !... pour nous tous !... Je vais partir en mer, pour la Norvège. C'est là, chaque année, mon meilleur moment de repos et de vacances. Cete fois, c'est fichu, et par la faute de cette "saleté" serbe. Mais ils me revaudront ça. Il faut que ça se paye !" Le ton, l'air, l'attitude, tout était singulièrement menaçant.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Graphologie médicale

(Pour le "Canada")

Jusqu'ici la graphologie s'était surtout appliquée à découvrir les qualités intellectuelles et morales des différents scripteurs. Et, dans ce domaine, elle se targuait d'avoir obtenu maints résultats intéressants. Un chercheur s'est dit — non sans au moins une apparence de raison — que si les phénomènes moraux s'inscrivaient dans l'écriture par des déformations typiques ou par un aspect particulier du tracé, l'état physiologique d'un individu devait, "a fortiori", se traduire sur un manuscrit par quelque altération spéciale. Et il ne lui était même pas interdit de penser que, si la graphologie pouvait, un jour, arriver à formuler des diagnostics précis, ce serait surtout dans la détermination des états morbides du scripteur, l'écriture étant la plus grande partie le résultat d'un acte physiologique, une "manifestation motrice influencée directement par l'état des centres nerveux".

Quelques études, dont certaines très détaillées, ont bien déjà été faites sur les écritures des malades, mais uniquement sur celles des malades atteints de "troubles de la motilité", par exemple d'ataxie, de paralysie générale. C'est, au contraire, et plus généralement, à la recherche des indices graphologiques des maladies organiques banales, des altérations morbides du caractère communément observables, que vient de se livrer notre chercheur; et ce sont les résultats de ces recherches qu'il publie dans un fort volume.

Certes, la graphologie, si elle arrivait à la précision, à la certitude scientifique, serait une aide infiniment précieuse pour un clinicien. C'est qu'en effet l'écriture a un caractère de spontanéité qui en fait un document physiologique incomparable, unique même, dans certains cas quand, par exemple, le malade ne peut ou ne sait pas exprimer ce qu'il ressent, quand, malade inconscient, il n'éprouve pas encore les malaises précurseurs des grandes crises physiologiques. De plus, l'écriture est un "témoinnage persistant", elle se prête admirable-

ment à l'analyse prolongée et à la comparaison. Enfin, dans la recherche de nos antécédents héréditaires, le rôle de la graphologie ne serait-il pas prépondérant? Nos ascendants nous ont laissés, dans leurs lettres ou autres manuscrits, des documents authentiques constituant en quelque sorte, leur dossier sanitaire, l'aveu irrécusable de leurs tares physiques et psychiques.

On voit quel domaine immense, nouveau, s'ouvre devant les savants. Le livre de notre graphologiste médical est un commencement. Et voici déjà quelques résultats qui ne manquent pas d'être assez précis — plus précis encore apparaîtront-ils à ceux qui se reporteront aux clichés du livre, nombreux et fort bien groupés.

Les tempéraments arthritiques se traduisent par une écriture pesante et monotone, aux lignes uniformément horizontales, et dont les pleins se distinguent à peine des déliés; chez les personnes qui souffrent de l'estomac, on note invariablement une tendance à donner à leurs lignes une direction descendante; tandis que celles qui souffrent du foie leur donnent une direction ascendante; quant aux maladies gastro-intestinales, elles se révèlent par la coexistence de lignes montantes et de lignes descendantes, soit sur un mode convergent, soit sur un mode divergent.

L'hystérie est aisée à reconnaître: elle est marquée par un élargissement anormal de l'M majuscule. L'hypochondrie se traduit par la forme en "u" de mêmes M majuscules. Quand les accents graves ou aigus, sont incurvés en forme de croissant, ils sont l'indice d'un penchant sérieux pour les sciences occultes et pour le mysticisme. L'hérédité alcoolique se traduit par les pleins des lettres qui affectent la forme de losanges, comme si la plume avait été brusquement arrêtée et appuyée. L'erotomanie est caractérisée par des Z à boucle inférieure fortement arrondie, la frigidité au contraire par des Z très atrophiés. Les aberrations de l'instinct génésique s'accompagnent de déformations prononcées de l'écriture et notamment par un développement démesuré donné à la boucle des J. Dans les écritures de femmes, elles se révèlent à la forme en 8 de certaines lettres, telles que l'F et le J.

Enfin, les personnes qui ont une tendance au suicide, ne manquent pas rarement de signer leurs lettres ou manuscrits à gauche de la page.

Signez-vous à droite ?...

Scientia.

LA PROCESSION DE LA PAROISSE

La grande procession annuelle du Très Saint-Sacrement, dit "procession de la paroisse" qui réunit les paroisses de la Basilique, de Notre-Dame, de Ste-Hélène, de St-Jacques et de St-Patrice, aura lieu dimanche avec la pompe ordinaire. Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire et recteur de l'Université de Montréal, officiera et portera l'Ostensoir. La garde d'honneur sera fournie par les Cadets du Mont-Saint-Louis en grand tenue.

Le secrétaire de l'Association du Barreau a fait tenir une invitation à tous ses membres de prendre part à la procession. Le bâtonnier, M. l'avocat McDougall, a promis d'être présent.

Les diverses sociétés et associations des cinq paroisses nommées prendront place dans le cortège en plus des Chevaliers de Colomb, en grande tenue, des représentants de la magistrature, du barreau et des autres professions libérales, des autorités civiles et religieuses, des élèves des collèges Ste-Marie et de Montréal et de ceux du Mont-Saint-Louis. Quatre fanfares seront présentes, dont celles du Mont-Saint-Louis, du collège de Montréal et du collège Ste-Marie.

Le reposoir sera érigé sur le perron de l'immeuble de l'Université de Montréal, rue St-Denis.

La procession se mettra en marche à 9.30 heures a.m., en face de l'église Notre-Dame. Le parcours est le suivant: rues Notre-Dame, Bonsecours, Denis, St-Hubert, Ste-Catherine, Ste-Elisabeth, où il y aura arrêt au reposoir de l'Université pour la bénédiction, Craig, Bonsecours, Champ-de-Mars, Gosford et Notre-Dame jusqu'à l'église.

Les messes, dimanche, à Notre-Dame, seront messes basses et auront lieu à 5.30, 6, 7, 8 et 9.30 heures.

PACIFIQUE CANADIEN

Trains spéciaux pour les courses de Dorval

Tous les jours, du lundi, 30 mai au jeudi, 2 juin, inclusivement, et aussi le lundi 6 juin, le Pacifique Canadien fera circuler des trains spéciaux qui quitteront la gare Windsor pour la piste de Dorval à 12.15 p.m. et 12.50 p.m., heure régulière du service de l'Est. Ces trains n'arrêteront pas à Westmount. Les mêmes jours, le train régulier d'Ottawa quittant la gare Windsor à 3.00 p.m. (heure régulière du méridien de l'Est) arrêtera à Dorval pour y laisser descendre les voyageurs.

Les vendredi et samedi, 3 et 4 juin, des trains spéciaux quitteront la gare Windsor pour la piste de Dorval à 12.05 p.m., 12.25 p.m. et 12.50 p.m., heure normale. Ces trains n'arrêteront pas à Westmount.

Au retour, les trains spéciaux quitteront la piste immédiatement après la dernière course pour la gare Windsor, tous les jours, arrêtant à Westmount pour y laisser descendre les voyageurs.

PRESERVEE D'UNE VIE DE SUPPLICES

Et d'une grave opération, par l'emploi de "FRUIT-A-TIVES"



Mme M. J. GORSE

3928 rue Union, Vancouver, C.A.

"J'ai enduré tous les symptômes des maladies féminines, avec constipation chronique et maux de tête continus. J'avais des douleurs dans le bas des reins et dans les côtes. J'ai essayé divers remèdes sans effet, puis j'ai consulté un médecin qui m'a conseillé l'opération. J'ai refusé."

Aiors, j'ai commencé à prendre "Fruit-a-tives"; tout de suite, je me suis sentie mieux, et ce médicament aux fruits a fait disparaître toutes mes douleurs et souffrances. Ce qui m'a délivré de tous mes supplices, c'est le magnifique remède aux fruits "Fruit-a-tives".

Mme M. J. GORSE

50: la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoie, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont. 47-1-y

POUR SOULAGER LA SURDITE CATHARRALE ET BRUITS DANS LA TÊTE.

Si vous souffrez de surdité catarrhale ou de bruits dans la tête et les oreilles, ou si l'ouïe se fait de plus en plus dure, allez chez votre pharmacien et achetez 1 once de Farmint (double force) et ajoutez-y une cuillerée d'eau chaude et un peu de sucre de lait. Prenez-en une cuillerée à table quatre fois par jour. Ce mélange vous apportera un prompt soulagement. Vos nerfs ébranlés s'apaisent, la respiration devient plus facile et le mucus cessera de couler dans l'arrière-gorge. Il est facile à préparer, coûte peu et est agréable à prendre. Quiconque souffre de la surdité catarrhale et de bruits dans la tête devrait l'essayer.

LE "DOMINION COLLEGE OF MUSIC"

Chambre 18, Edifice Banque de Toronto

444, rue Guy.

Les examens de mi-été dans tous les cours de musique pratique et théorique, auront lieu les 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 juin 1921.

Aucune entrée ne sera reçue après le 15 juin.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire au Collège entre 10 h et 12.30 a.m. Téléphone UP 2463.

PERCIVAL J. HILSEY.

Doc. en Musique, F.R.C.B.

Secrétaire.

47-28 mai; 4. 21, 18 juin.

SANTAL MIDY

SANTAL MIDY

SANTAL MIDY

SANTAL MIDY

SANTAL MIDY

SANTAL MIDY

SANTAL MIDY

SANTAL MIDY

SANTAL MIDY

SANTAL MIDY

SANTAL MIDY

SANTAL MIDY

C'EST AUJOURD'HUI L'ECRASUREMENT DEFINITIF DE M. MONDOU

Le candidat de M. Meighen en aura été quitte pour avoir fait des discours et avoir montré son alliance avec nos insulteurs de 1917. — Une confiance inébranlable dans le camp libéral. — Une conversation significative. — Le nombre de voteurs. — La dernière assemblée de la lutte.

(Dépêche spéciale)

Pierreville, 27. — C'est demain l'écroulement de M. Mondou, le candidat de M. Meighen.

Le camp libéral est confiant comme il ne l'a jamais été, maintenant que la lutte est terminée et qu'on attend plus que la grande voix du peuple. La lutte a été menée superbement par le notaire Boucher, le candidat libéral. Il a été chaleureusement accueilli dans toutes les paroisses où les candidats sont allés, et il eut indiscutablement le dessus dans toutes les assemblées contradictoires. La lutte a été menée honnêtement par les libéraux qui n'ont eu recours à aucun moyen ignoble, et c'est par cette conduite qu'ils ont inspiré la confiance de tout l'électorat.

Il n'en est cependant pas ainsi dans le camp de M. Mondou, le candidat de M. Meighen, où le plus grand désarroi règne depuis quelques jours. Nous avons même rencontré l'un des organisateurs de M. Mondou qui parlait pour Montréal l'autre jour en disant à quelqu'un qui lui demandait la raison de son départ à un moment où on avait le plus besoin de lui: "Je ne reste pas ici; j'ai pas envie de me faire casser la gueule." En plus de cette conduite qu'on trouve dans cette simple phrase, il faut voir jusqu'à quel point l'électorat est indigne de la candidature de M. Mondou portant le drapeau de M. Meighen.

LES POLLS

Le vote sera certainement considérable et la majorité variera sans doute entre 500 et 1,000 voix en faveur du candidat libéral.

Avec la nouvelle loi électorale il est impossible de connaître le nombre exact de tous les électeurs. Il y a encore des listes électorales qui n'ont pas été remises. Voici le nombre de polls par paroisse: Pierreville, village, 3 polls; Pierreville, paroisse, 2 polls; La Baie Du Fève, 4 polls; Saint-Elphège, 1 poll; La Visitation, 1 poll; Saint-Zéphirin, 2 polls; Saint-Joachim, 1 poll; Notre-Dame-de-Pierreville, 2 polls; Saint-Gérard, 2 polls; Saint-Marcel, 2 polls; Saint-David, 3 polls; Saint-Guillaume, 3 polls; Saint-Bonaventure, 2 polls; Saint-Pie, 2 polls; Yamaska, 4 polls; Saint-Guillaume, 1 poll ouvert depuis mercredi matin jusqu'à ce soir. Il y a d'autres polls qui n'ont pas été annoncés.

Le nombre approximatif des électeurs est de 9,000 dont la moitié de femmes environ. Le village de Pierreville compte 685 électeurs dont près de 400 femmes.

CE QU'ON EN PENSE

Entendue la nuit dernière, la conversation suivante entre deux électeurs.

Quelle majorité crois-tu que M. Mondou remporte dans le comté de Yamaska?

Une majorité de un à 80.

Si c'est ainsi, ce n'est pas suffisant et il ferait mieux de donner sa démission immédiatement.

Il n'en fera rien. Les sacrifices faits, les sommes énormes dépensées, tout cela aurait donc été en pure perte?

C'est vrai, mais il en coûterait encore plus cher si la lutte est continuée jusqu'au bout. Tu n'ignores pas que le gouvernement a déjà donné \$40,000, et il ne reste plus un sou. Il est vrai que sur cette somme, il faut comprendre le montant d'un salaire qui est très élevé, \$10,000, et le gouvernement consentirait peut-être un nouvel octroi car il faudrait beaucoup d'argent pendant la journée de samedi. Les électeurs se rebiffent de plus en plus, et la situation est critique. Qu'importe, si est bien triste de le dire. La défaite est presque certaine, mais il faut lutter quand même. Et bien le sort en est jeté. Tant pis pour le gouvernement si il perd l'élection.

LA DERNIERE REUNION

Pierreville, 27. — A mesure que le temps du scrutin approche, M. Mondou semble de plus en plus nerveux, la crainte apparaît sur son visage, mais sans qu'il parvienne à la marque de la défaite. Ce n'est pas sans cause. Depuis quinze jours, M. Mondou est candidat de M. Meighen, marche d'insuccès en insuccès. Les paroisses même où il se croyait le plus populaire ont tourné le dos, et M. Mondou ne dit, abandonné même des siens, qui

tantôt défendent sa cause, tantôt celle des fermiers suivant que les sommes offertes sont plus considérables d'un côté ou de l'autre. Mais l'heure du jugement est arrivée. M. Mondou et son gouvernement vont savoir s'ils ne savent pas déjà, ce qu'il en coûte de gouverner le peuple par la persécution.

La grande assemblée tenue ici aujourd'hui, et à laquelle assistaient des électeurs et des électrices venus de toutes les parties du comté, peut être considérée comme une prévision de ce que sera le résultat du vote demain soir. M. Mondou, qui, dans Pierreville, se croyait extrêmement fort, n'a pas été élu, mais il n'a pas été applaudi non plus et il a dû subir des interruptions à plusieurs reprises. Il doit des remerciements à M. Boucher, le candidat libéral, si la population l'a accueilli aussi paisiblement, ou plutôt d'une manière aussi indifférente.

Par contre, MM. Boucher, d'Anjou et Cardin se sont attirés toutes les sympathies. Toutes les personnes présentes leur ont fait de belles ovations; ils ont été rappelés à plusieurs reprises, et c'est parce qu'ils ont tenu à se conformer aux conditions fixées pour l'assemblée qu'ils n'ont pas adressé la parole plus longtemps pour se rendre à la demande de l'assistance.

Le candidat de M. Meighen, le candidat libéral M. Boucher, et M. J. A. Messier, et J. Laroque, pour les fermiers, ont adressé la parole. Ils ont parlé trente minutes chacun, avec dix minutes de réplique pour le candidat libéral.

L'assemblée fut tenue sous la présidence de M. David Laperrière, maire du village de Pierreville. Nous pourrions dire d'avance que les candidats libéraux dans leurs discours, ont écrasé M. Mondou à plate couture.

M. Emmanuel D'Anjou, député de Rimouski, a fait un discours remarquable. Nos lecteurs savent ce que valent les discours de M. Mondou. Ils sont toujours les mêmes, mais nous nous permettons de rapporter certaines déclarations qu'il a faites. M. Mondou, qui ne s'était pas gêné pour faire des personnalités, au cours de la campagne, a fait remarquer d'abord qu'il n'avait pas fait de personnalités, et qu'il ne voulait discuter que les affaires du pays, sujet qu'il n'a pas ou très peu traité. Il a employé la plus grande partie de son discours à parler de sa sincérité, de sa loyauté, de grands principes et plusieurs autres choses semblables.

Il a admis avoir été pour le principe de la conscription. Il a essayé de jouer sur les mots, en disant qu'il pouvait avoir été pour le principe de la conscription, sans avoir été pour la conscription elle-même, mais il n'a pas réussi à concilier ces deux choses dans l'esprit des électeurs présents. Il a déclaré que dans cette élection, le gouvernement n'était pas en cause, comme si ce n'était pas le désir de tout le monde de renverser le gouvernement Meighen, au nom duquel M. Mondou brigue les suffrages électoraux. Dans son enervement il a fait une autre déclaration qui pourrait bien lui faire du tort. Il a dit que s'il était élu il ne ferait que continuer l'œuvre déjà commencée. Or cette œuvre, c'est l'œuvre du gouvernement Meighen, contre laquelle la voix populaire s'est fait entendre depuis longtemps. Le calme le plus complet a accueilli la fin de son discours. M. J. A. Messier et Laroque ont parlé au nom des fermiers. Ils ont parlé de la conscription et de la protection et ont fait l'éloge de Sir Wilfrid Laurier et du parti libéral.

M. Aimé Boucher a prononcé un beau discours, il a fait une fois de plus le procès de M. Mondou et de ses antécédents. Il a fait voir quel avait été le véritable rôle joué par M. Mondou pendant le temps qu'il fit partie du parlement fédéral, lors de la conscription, etc. Il lui a reproché sa conduite équivoque quand il a feint de se rallier au parti libéral par dépit, par suite de la négligence dont avait fait preuve à son égard le gouvernement Borden. Il se peut, dit-il, que M. Mondou continue partout ailleurs ses fautes d'insubordination de lettres supposées venir de Sir Wilfrid Laurier, de Mgr Bruneau, etc., mais ces lettres n'indiquent pas une approbation complète de toutes ses boutades et d'ailleurs la lettre de Sir Wilfrid ne devrait pas être à la gloire de M. Mondou, puisque dans

(A suivre à la page 11)

LA POPULATION A LE DEVOIR DE REPOUDRE AU RECENSEMENT

Instructions de l'évêché qui engage la population du diocèse à répondre fidèlement aux questions qui lui seront posées. — Il y va de l'honneur de notre race et de nos institutions les plus chères.

Nous extrayons du dernier numéro de la Semaine religieuse de Montréal les instructions suivantes, émanées de Mgr l'archevêque, au sujet du prochain recensement et de la fidélité à répondre à toutes les demandes d'information.

Voici le communiqué :

Le recensement décennal ordonné par le gouvernement fédéral commencera le 1er juin prochain. Son objet est non seulement de déterminer la répartition proportionnelle des sièges électoraux pour le Parlement fédéral, mais encore de faire l'inventaire général de notre pays. Le recensement porte en effet sur la population, l'agriculture, les animaux, les produits, les industries et les maisons de commerce, les aveugles et les sourds-muets. L'article qui concerne la population est particulièrement intéressant : il s'enquiert pour chaque personne de son état civil ; l'âge, le sexe, la religion, le degré d'instruction, l'occupation, le lieu de naissance, la citoyenneté sont l'objet d'autant de questions. Il est bon de noter que les réponses sont et demeurent confidentielles. Elles ne doivent servir de point de départ à aucune mesure d'administration.

Messieurs les curés sont priés d'appuyer l'action des officiers chargés par le gouvernement fédéral de conduire à bonne fin cette entreprise difficile. Ils voudront bien parler du recensement, de son importance, de l'obligation qui incombe aux citoyens de répondre exactement à toutes les questions qui leur seront posées. Les directions données à ce sujet à son clergé par Mgr Bourget, de sainte mémoire, sont à citer :

"La religion, dit-il, nous fait à tous, comme vous le savez, un devoir de l'obéissance à la loi qui nous gouverne, et ceux qui résistent à la puissance temporelle résistent à Dieu lui-même, qui, dans son adorable Providence n'a pas manqué de régler l'ordre des sociétés humaines. Vous vous ferez donc un devoir d'obéir à la loi du recensement comme à toute autre."

"Vous savez d'ailleurs qu'il n'est jamais permis de mentir. Ce serait donc un mensonge coupable que de tromper, dans cette occasion, les officiers du gouvernement, qui sont légitimement chargés de prendre tous les renseignements nécessaires pour atteindre le but de la loi."

"Nous allons donc tous nous faire un devoir de conscience, de ne dire que la vérité et toute la vérité, en répondant aux questions qui nous seront faites au sujet du recensement avec une bonne intention, nous aurons le mérite d'avoir accompli un devoir religieux. Nous allons en même temps faire acte d'un vrai patriotisme, que la religion a toujours béni. Car nous allons nous compter tous si exactement que pas un de nous ne se dispensera de paraître dans les rangs de notre nationalité, pas même les plus pe-

tits enfants, qui doivent y figurer comme étant l'espérance de notre patrie. Il est évident que nous aimerons à nous montrer, sur cette grande scène, en nombre, comme il convient, afin que tous sachent bien que nous avons assez de bras pour défricher notre vaste pays ; et que nous voulons garder pour nous ce bel héritage, que nous ont légué nos religieux pères."

"Vous ne manquez pas, chers collaborateurs, continuait-il, de bien faire comprendre à vos paroissiens :

"1. Qu'ils doivent donner, sans rien déguiser, les renseignements qui vont leur être demandés ;

"2. Qu'en ne donnant pas les renseignements exigés par la loi, ils causeraient un vrai dommage à notre Province, en la plaçant dans un état d'infériorité sous le rapport de la population et du progrès matériel ; ce qui la priverait de la part légitime d'influence à laquelle elle peut prétendre, dans la législation et l'exercice de nos droits civils et politiques ;

"3. Qu'en déguisant la vérité, en matière si importante, ils se rendent coupables de mensonge, en même temps qu'ils désobéissent à une loi légitime."

Il est un point sur lequel il sera bon d'insister : c'est qu'il est d'une très grande importance que les statistiques du recensement nous rendent justice au sujet de l'instruction. L'on répète encore trop souvent que notre Province se laisse devancer sur ce point par les autres provinces du Dominion et qu'elle compte un plus grand nombre d'illettrés, ne sachant ni lire ni écrire. Il faut que les chiffres reflètent la vérité : faisons-nous un point d'honneur d'en assurer la stricte exactitude.

"Plusieurs parmi les habitants de la campagne, sont portés, soit par routine, soit par timidité, à déclarer qu'ils ne savent pas lire et surtout qu'ils sont incapables d'écrire, quand, en fait, ils sont en état de faire l'un ou l'autre, et quelquefois même l'un et l'autre. C'est là une constatation courante par ceux qui tiennent les registres de l'état."

"Et pourtant cette conduite est de

(A suivre à la page 5)

REMERCIEMENTS

Messieurs, — M. C. A. Bussières et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme F. X. Bussières, née Julie Bouquet, soit par offrandes de menus, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. 47-1-D.

PLACEZ VOS ASSURANCES FEU DANS LA COMPAGNIE
UNION ASSURANCE SOCIETY
(LIMITED, LONDRES, ANGL.)
FONDÉE EN 1710 A.D.
HORACE J. LABRECQUE
AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS,
280, RUE ST-JACQUES, TEL. MAIN 988.



Chemises Tissées et Imprimées Pour 1.45

Deuxième Qualité mais...

Nous en avons acheté 1104 pour les vendre en un seul jour; cela montre comme elles sont bonnes.

Une légère imperfection dans le dessin ou la texture, une tache presque invisible et, rarement, un petit trou dans le tissu les empêchent seuls d'être de première qualité. D'un autre côté, les tissus sont de telle qualité que, si ce n'était ces imperfections, vous ne pourriez avoir ces chemises à beaucoup plus même que ce prix.

Ce sont des zéphirs tissés anglais, des percales imprimées, des tissus mercerisés ressemblant à la soie et autres excellents tissus à chemises.

Tout les grandeurs 14 à 17,

Prix de la vente, samedi, chacune 1.45.

Pas de commandes par téléphone, par la poste ou contre remboursement.

En vente dans le cercle des ventes spéciales, près de l'escalier roulant.

—Au rez-de-chaussée

Epadoin
LIMITED

THEATRES ET REUNIONS

National. — Drama: "Les Traites des Blancs", par Bonts-Charanle.
Orphéum. — Comédie: Polly with a hat.
Saint-Denis. — Clôture de la saison.
Vaudeville de luxe: Mme Jewell et "Le Pays des Rêves".
Chaplin, dans "Rol, Reine et Valet".
Princes. — Vaudeville: Ames & Wintrop dans "Alice in Wonderland".
Loew's. — "The Mystery of the Elphinstone", avec Mitchell Lewis.
Frank et Maie Hughes dans de folles danses.
Capitol. — Pédicule: "The Spender" avec troupe de choix. La troupe d'opéra du Capitol dans une scène de "Martha".
Passe-Temps. — Cinéma: Alice Joyce dans "Mon Seigneur et Maitre".
Pare-Dominion. — Attractions.

LES EXAMENS ECRITS A LA FACULTE DE DROIT

Les épreuves écrites, à la Faculté de Droit, pour l'obtention de la licence et du baccalauréat se sont terminées hier. Des vingt-cinq aspirants, vingt ont subi cet examen avec succès et sont admis à l'oral.

Les examinateurs ont commencé, des hier, à faire passer les oraux qui se termineront cet avant-midi.

Suivent les noms de ceux qui ont été heureux à l'écrit: René Leblanc, Lambert Lamarche, Claude Choquette, Joseph Gingras, Lucien Dugas, Maurice Forget, Calixte Cormier, Jacques Panetier, Hector McKay, Olivier Tourigny, Jean Genest, F. N. Forest, L. C. Godbout, Lucien Comeau, Liguori Hébert, Joseph Hébert, Joseph Lafond, Romulus Beauparlant, Gaston Gibault et Sidney Tannenbaum.

Dès la clôture de l'oral, les professeurs de la Faculté décerneront aux méritants des différents concours les prix et bourses qui doivent couronner leurs succès.

LA FEMME GRACE MORENO SUBIT SON ENQUETE PRELIMINAIRE

Plusieurs témoins sont entendus, hier après-midi, devant le magistrat Cusson. — Le constable Lecompte raconte comment il a eu connaissance du meurtre. — Une objection de Me René Théberge, avocat de la défense, est maintenue par le tribunal.

La femme Grace Moreno, accusée du meurtre du soldat de retour Patrick Rowe, tué d'un coup de couteau, au cours de la soirée du 19 mai dernier, a comparu devant le magistrat Cusson, hier après-midi, pour subir son enquête préliminaire.

L'accusée était représentée par Mes Albert et René Théberge. Après l'interrogatoire de quelques témoins, l'examen volontaire fut fixé au 2 juin prochain.

Le premier témoin entendu fut le Dr Dérome, médecin-légiste. C'est lui qui a opéré l'autopsie du défunt et constaté que ce dernier était mort des suites d'une blessure au cœur, faite par un objet tranchant. Ce dernier, après avoir pénétré les chairs, a transpercé directement le cœur, de sorte que la mort fut presque instantanée.

Le cadavre de la victime portait deux autres blessures, sur l'envers de la main droite. Ces blessures ont dû être aussi causées par un objet tranchant. Ce sont de graves coupures qui cependant n'auraient pu causer la mort.

Le détective Napoléon Labine fut ensuite entendu. C'est lui qui a opéré l'arrestation de l'accusée, dans une chambre du troisième étage d'une maison située au No 12 de la rue Clarke.

Le témoin fut dirigé vers cet endroit par le constable Lecompte quelques minutes auparavant. La femme Moreno entra dans la maison. Le témoin, après avoir vu s'installer la femme Moreno, s'informa auprès de la maîtresse de la maison et apprit que l'accusée n'était entrée que depuis quelques minutes. Labine n'eut aucune difficulté à opérer l'arrestation de la femme Moreno qui lui déclara, à ce moment, qu'elle avait été suivie par un homme et qu'elle s'en était même plainte à un policier.

Le constable Belanger, du poste 5, fut le témoin suivant. Il déclara qu'accompagné du sergent Archambault, il s'est rendu au domicile de l'accusée et fouillé les lieux, pour trouver l'arme meurtrière. Les policiers ont regardé dans toutes les pièces de la maison, même sur le toit et finalement, Belanger découvrit sur un meuble, en-dessous d'un tapis, un petit couteau de poche, dont une des lames était maculée de sang.

Le couteau, actuellement en possession du Dr Dérome, est exhibé et le témoin le reconnaît comme celui qu'il a trouvé dans la chambre de la femme Moreno.

Cependant, Belanger, sur une question du magistrat Cusson, ne put dire si la chambre dans laquelle il trouva le couteau était la chambre de la femme Moreno.

Inconcevable...

que vous puissiez vous passer de musique, toute une vie. Si vous saviez tout le plaisir que vous procure un

Victrola



Vous n'hésiteriez pas un seul instant à acheter cette machine parlante incomparable, le choix des maîtres artistes et des vrais connaisseurs.

PLUSIEURS NOUVEAUX MODELES
DEPUIS \$40 à \$415.00. TOUJOURS
VENDUS A CONDITIONS FACILES.

"La Voix De Son Maître"

Disques qui interprètent les meilleures voix — pour ne rien dire des plus grandes organisations de l'univers.

AVEZ-VOUS ENTENDU CEUX-CI ?

Disques de 10 pcs à \$1.00 pour les deux sélections

263001—Trahison—Ténor avec orch.	Rolland Conrad
263002—1. Heure d'aimer—Ténor avec orch.	Charles Dalbert
263003—Berceuse—Ténor avec orch.	Charles Dalbert
263004—Nuit d'été—Ténor avec orch.	Paul Dufault
263005—L'Exotisme—Ténor avec orch.	Paul Dufault
263006—Valse—Ténor avec orch.	Rolland Conrad
263007—Ton cœur a pris mon cœur—Ténor avec orch.	Rolland Conrad
263008—Make believe—Fox trot	Orch. Riga
263009—Vow and Then—Fox trot	Orch. Riga
263010—On a l'âme comme l'été—Fox trot	Orch. Riga
263011—My Mammy—Fox trot	Orch. Riga
263012—Love Bird—Fox trot	Orch. Riga
263013—Do you ever think of me—Fox trot	Orch. Riga
263014—Cuban Eyes—Fox trot	Orch. Riga

Disques à étiquettes rouges.

64014—Fosse-Baccaditta armonia	Benjamin-Glück
64015—Traviata—Addio del passato	Orch. Riga
64016—Ornament—Valse (violin)	Orch. Riga
64017—La pianella—Le qui di porci di Farnagosa	Orch. Riga
64018—L'Anzonetta—(Duo Violon Concerto op. 35)	Orch. Riga
64019—Valse en E flat (piano)	Orch. Riga

Rappelez-vous toujours que visiteurs et acheteurs sont également les bienvenus chez

FOISY FRERES Inc.

210-216 Est, rue Ste-Catherine

Tel. Est 1644.

Angle Sanguinet.

LE "CANADA" DONNERA LE RESULTAT DE YAMASKA

Comme l'élection de Yamaska intéresse beaucoup la population de Montréal, le CANADA a pris des mesures pour renseigner ses amis et électeurs, dès ce soir.

Le poll ferme à 5 heures p.m. (heure solaire); le résultat des bureaux de votation commencera à arriver à Montréal vers 7 heures, mais le résultat ne sera véritablement connu qu'à 8 heures, nouvelle heure. Il faudra donc appeler après 8 heures et jusqu'à 10 heures pour avoir le résultat total.

On pourra obtenir ce renseignement en appelant les numéros suivants: Main 3363, 3814 et 1335.